

## Analyse spectrale d'un diocèse méridional au XVIII<sup>e</sup> siècle : Aix-en-Provence

---

On propose ici, non pas un bilan, mais une synthèse provisoire sur un sujet qui, pour avoir été investi récemment de multiples approches, n'en offre pas moins un site de prospections particulièrement attirant. Ce diocèse de Basse-Provence occidentale au siècle des Lumières, nous a imposé, dans le cadre de recherches menées dans une perspective plus large<sup>1</sup>, l'image d'un site à la fois conforme à un type plus général, et toutefois original, en partie sans doute à cause de la ville épiscopale, encore qu'on n'ait point là un de ces diocèses « urbains » — tel Marseille ou Avignon — qui n'ont point, ou guère, d'arrière-pays.

Voici un diocèse assez largement taillé, pour le Midi du moins (95 paroisses), un siège archiépiscopal important, par la société qui l'habite comme par les attitudes qui s'y font jour : Aix, ville de Parlement et capitale de la Provence : autant de traits qui justifient cette enquête.

### JALONS POUR UNE HISTOIRE.

Entendons-nous d'entrée : on ne fera pas ici l'histoire religieuse du diocèse dans les détails d'un événementiel d'ailleurs riche. Ce cadre a déjà été établi pour l'essentiel et nous n'y reviendrons que dans la mesure où il peut éclairer la connaissance de la pratique ou de la sociologie religieuse, comme de la vie spirituelle, étudiées par les méthodes actuelles. Sans nous combler, les historiens provençaux livrent en effet d'utiles manuels, même si le diocèse d'Aix n'y apparaît que pour partie, ainsi l'ouvrage de Paul Masson ou les données de l'*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*. Quelques travaux plus érudits, ou du moins plus délimités aident à aborder la ques-

---

1. Michel VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation, attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières* (Plon, 1973).

tion du jansénisme ou dévoilent la physionomie d'un prélat : ainsi pour Monseigneur de Boisgelin (Lavaquery). Puis d'autres ouvrages, de moindre ambition, et de renommée toute locale, peuvent livrer de précieux apports d'érudition : ainsi le Roux-Alphéran sur les Rues d'Aix ou les monographies des paroisses du diocèse de l'abbé Constantin pour la partie rurale, cependant que les *Annales du Collège Royal Bourbon d'Aix* donnent une précieuse chronique de la vie religieuse au jour le jour. Jusqu'à une date récente on devait se contenter de ces usuels malgré l'apport, sur certains points, précieux, de certaines recherches d'histoire urbaine de Jacqueline Carrière ou J.-P. Coste<sup>2</sup>. Tout l'un dans l'autre on mesure assez bien, à ce rapide tour d'horizon, ce dont nous disposons et ce qui nous manque : l'histoire religieuse de type classique, pour être la mieux pourvue, ne propose toutefois aucune étude poussée sur la carrière « provençale » de Mgr de Vintimille, et ignore presque tout de Mgr de Brancas qui occupe le siège archi-épiscopal de 1729 à 1770. Par ailleurs, si la vie religieuse aixoise a fait l'objet d'études, la partie rurale est très largement ignorée ; enfin l'histoire religieuse d'Aix sous la Révolution reste à faire. Ici, comme ailleurs, l'histoire de la pratique est à écrire.

Les sources ne manquent pas : si, dans le diocèse d'Aix, comme dans bien d'autres, la riche série des visites pastorales de l'époque précédente se tarit au siècle des Lumières, le fonds local offre plus d'un palliatif : des « pouillés » échelonnés au fil du siècle, et plus encore des « états du diocèse », enquêtes réalisées, à défaut du prélat, par ses auxiliaires, se succèdent en 1708 (état du diocèse), vers 1730 (un pouillé 1728-33 et un « état » 1730), puis en 1768, 1780, 1786<sup>3</sup>... A défaut de l'enchaînement continu de visites répétées, on dispose donc de la possibilité de coupes échelonnées qui conduisent à une documentation assez fournie à l'époque Révolutionnaire.

2. Voir dans la bibliographie *in fine* les principaux ouvrages consultés.

3. Arch. dép. des B.-d.-R. (Dépôt d'Aix), IG 1219 : Etat du diocèse (1708). — Arch. dép. des B.-du-R. (IG 235) : Pouillé des revenus nets des bénéfices, chapitres et communautés (1728-1733). Bibl. Méjanes, ms 1048 : Etat du diocèse d'Aix par paroisses et par doyens. Bibl. Méjanes, ms 723 bis : Etat 1768. Arch. dép. des B.-d.-R. (Marseille), I.G. 235 : Pouillé des revenus nets, 1782.

Outre ces sources « synthétiques », certains domaines précis de la vie religieuse — couvents et maisons hospitalières — offrent des fonds parfois importants, dont certains ont été partiellement exploités<sup>4</sup>. Et puis... il y a tout le front pionnier des recherches actuelles pour lesquelles on est assuré de ne point manquer de sources : insinuations ecclésiastiques, dont la série, malgré des discontinuités, permet de suivre, pas à pas, des phénomènes aussi divers que le flux des titres cléricaux et des ordinations d'une part, ou les demandes de dispenses de bans pour mariages de l'autre<sup>5</sup>. Dans la même optique, les minutiers notariaux offrent toute la richesse de leurs actes : et singulièrement de ces testaments dont nous avons tiré parti.

*Du connu à l'inconnu : le poids de l'histoire religieuse.*

Tout en nous interdisant de refaire ou même de reprendre l'histoire religieuse du diocèse d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous sommes trop sensibles à ce que certains appelleraient le « poids du conjoncturel », pour ne point rappeler au moins quelques jalons décisifs.

Si le diocèse d'Aix a connu au siècle précédent la grande époque de la pastorale post-tridentine conquérante, et si les titulaires du siège archi-épiscopal au XVIII<sup>e</sup> siècle se trouvent parfois relégués à un rôle plus effacé que Belsunce, leur voisin marseillais, la personnalité des pasteurs qui se succèdent à Aix est loin d'être indifférente : Charles Gaspard de Vintimille du Luc est Aixois de 1708 à 1729, venu de Marseille, avant d'aller, comme l'on sait, terminer sa carrière à Paris ; J.-B. de Brancas-Céreste, qui lui succède de 1729 à 1770, aurait pu être le grand prélat de près d'un demi-siècle ; quant à Monseigneur de Boisgelin, archevêque d'Aix de 1770 à la Constitution civile du clergé, il est, avec un style nouveau, un des prélats dont la carrière personnelle n'est passée par Aix que le temps d'une étape,

---

4. N. Sabatier : « L'hôpital Saint-Jacques d'Aix » (thèse droit). Un mémoire de maîtrise d'histoire (M. Chamoux) a été mené sous notre direction sur les registres de sépultures des couvents aixois au XVIII<sup>e</sup> siècle.

5. Arch. dép. des B.-du-R. (dépôt d'Aix), IG 1299 à 1313 : Registre des insinuations ecclésiastiques... Nous les avons explorés personnellement, de même que M. Roy, chercheur canadien. Un de nos étudiants, Jean-Hugues Petit, douloureusement disparu cette année, menait une recherche sur les dispenses de bans, d'après ces sources. Nous ferons état des résultats qu'il avait obtenus.

fût-elle de vingt ans. Trois prélats, trois attitudes, trois tempéraments, trois formes de pastorale aussi. Vintimille — à Aix du moins — laisse l'image d'un prélat de conciliation, qui se garde d'envenimer les affrontements à l'instar de ses voisins d'Arles ou de Marseille, cependant que Brancas, cassant, obstiné jusqu'à se faire rabrouer voire exiler, présente, avec moins de panache que Belsunce, l'image du prélat en guerre contre le jansénisme ; diligent au demeurant et, pour autant qu'on puisse juger d'après ses mandements et lettres pastorales, plus tourné à coup sûr que son prédécesseur vers une pastorale active qui ne néglige pas les cadres de son clergé. Avec Boisgelin, le style se modifie profondément : il n'est — critère naïf mais sans appel — que de confronter ce que ses biographes trouvent à dire sur son action proprement pastorale aux développements que requiert son action « politique » comme président de l'Assemblée des Communautés de Provence, ses interventions dans le domaine social et économique, pour parachever l'image (d'ailleurs classique) d'un prélat technicien et administrateur à l'époque des Lumières.

Que ces trois formes de présence aient pu infléchir sensiblement les données de l'histoire religieuse du pays d'Aix est évident, mais dans la personne des prélats, responsables ultimes de l'activité pastorale, nous ne tenons que l'un des acteurs d'un jeu beaucoup plus complexe. Il sera parlé en son temps de l'encadrement ecclésial, comme aussi du peuple chrétien, pour autant qu'on puisse le saisir dans son ensemble : mais, d'ores et déjà, on ne peut passer sous silence le rôle d'importants « groupes de pression ». Le Parlement d'Aix est en cours d'étude en tant que groupe social : on rêve d'une analyse de ses attitudes séculaires, menée à travers ses arrêts et ses remontrances d'après les méthodes actuelles de la lexicologie, qui permettrait de saisir les cheminements par lesquels ce groupe à dominante janséniste (mais bien loin d'être unanime) s'est exprimé au fil du siècle, des premiers affrontements sur la Bulle aux édits de Turgot puis à la Prérévolution, en passant par la suppression de l'ordre des Jésuites.

En attendant on doit se contenter de rappeler brièvement, dans leur matérialité, les affrontements qui scandent l'histoire religieuse aixoise : vifs conflits autour de la Bulle et de l'Appel, sous la Régence, arbitrés, autant que faire se peut, par Vintimille ; scandale en 1731 de ce procès Girard -

La Cadière, où le fait divers judiciaire explose en lutte sans merci — au Parlement, dans les salons, dans la rue — entre Jésuites et Jansénistes, et fait débiter Mgr de Brancas dans un climat de lutte... qui ne se démentira guère, culminant sans doute dans les années 50 avec les affaires douloureuses et répétées des billets de confession où se manifeste l'intransigeance du prélat, rebondissant — avec un éclat national — dans l'affaire des Jésuites, à partir de 1760. Engagé sans retenue, en lutte ouverte avec le Parlement, Brancas sera, on le sait, « sanctionné » un temps de cette intransigeance. A coup sûr, les deux dernières décennies apparaissent, relativement, phases d'apaisement, où, dans le clergé, une problématique différente relaie celles qui ont dominé le siècle : c'est l'époque du mouvement « syndical » de revendication des clergés provençaux ou dauphinois. Mais telle coloration s'insère dans le contexte plus large de ce qui deviendra la Prérévolution provençale. De tous ces remous que transparaît-il dans la pratique, ou plus largement dans la vie religieuse ?

C'est ce qu'on va tenter d'approcher, successivement, au niveau des cadres et du fonctionnement de l'Eglise-institution, puis des gestes de la pratique ; enfin, s'il est possible, à celui du for intérieur et de la vie spirituelle.

#### I. — LES CADRES DE LA VIE RELIGIEUSE DANS LE DIOCÈSE D'AIX AU SIÈCLE DES LUMIÈRES.

Dresser un tableau structural et institutionnel ? Dans la suite des contributions qui sont proposées dans le cadre de ce congrès, une partie des données en ont déjà été présentées. La précision relative d'un XVIII<sup>e</sup> siècle « préstatistique » offre toutefois l'occasion de mettre en évidence certains traits caractéristiques du diocèse à la fin de l'Ancien Régime.

##### a) *Les effectifs du groupe clérical.*

Plusieurs traits semblent à relever, que nous énoncerons d'entrée : le très inégal encadrement suivant qu'on aborde ville et campagne, l'importance également du clergé régulier.

Pour s'en tenir d'abord aux séculiers, il semble bien qu'on en compte autant — autour de 200 — au chef-lieu cathédral que dans les paroisses de la campagne (celles-ci au nombre de 92 en 1780). Les pouillés de 1708, 1730 et 1782 donnent pour la partie « rurale » du diocèse les chiffres suivants :

	1708	1730	1782
Curés .....	70	78	92
Vicaires .....	95	83	140 (dont 28 postes vacants)
Succursalistes .....			6
<b>TOTAL .....</b>	<b>165</b>	<b>161</b>	<b>210</b>

On ne saurait garantir les deux premiers chiffres comme exhaustifs : il semble toutefois qu'un progrès réel ait eu lieu — érection de succursales, dédoublements de vicariats.

Parallèlement, la population cléricale d'Aix peut être appréciée dans ses effectifs, au début comme à la fin de la période, quoique avec plus encore d'incertitude. En 1695, le dénombrement de la population aixoise qu'analysent après la Capitation M<sup>re</sup> Carrière et J.-P. Coste, décompte un peu plus de 200 ecclésiastiques, 213 pour être précis ; soit 33 chanoines (21 pour la cathédrale Saint-Sauveur), 17 bénéficiers, 50 chapelains ou recteurs, 13 clercs et 100 ecclésiastiques non autrement dénommés.

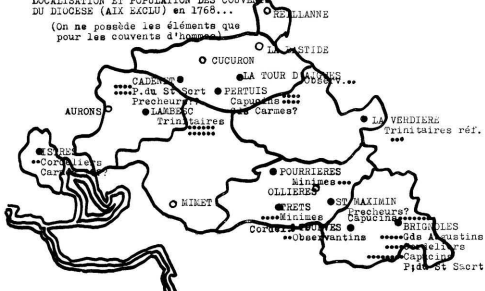
Le pouillé de 1782 permet d'attribuer 24 unités à ce que l'on pourrait appeler « l'état-major » archiépiscopal (officialité, séminaire... et 13 vicaires généraux, un des « luxes » de Mgr de Boisgelin) ; la cathédrale, entre dignitaires, chanoines et bénéficiers, groupe 41 ecclésiastiques, le service des paroisses urbaines occupe 11 curés et vicaires (14 en 1790). On compte aussi des congrégations (doctrinaires et oratoriens) ; il manque à ce

LOCALISATION ET POPULATION DES COUVENTS DU DIOCESE (AIX EXCLU) en 1730



LOCALISATION ET POPULATION DES COUVENTS DU DIOCESE (AIX EXCLU) en 1768...

(On ne possède les éléments que pour les couvents d'hommes)



décompte les « prêtres habitués », plèbe ecclésiastique du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce qui explique le faible total. Mais il n'est point impossible de supputer leur nombre : un état des ecclésiastiques, dressé au 18 juillet 1791 dans un groupe déjà mutilé par les restructurations comme par l'émigration, dénombre 139 séculiers, dont 97 ne sont ni fonctionnaires publics ni membres ou dépendants des ci-devant chapitres... Ce n'est point sans doute pêcher par trop d'imprudance que d'estimer que la centaine d'ecclésiastiques « habitués » s'est perpétuée au fil du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tête disproportionnée pour un diocèse... mais les effectifs des réguliers accentuent encore cette disproportion.

Trente couvents en 1730, dans le diocèse, sauf Aix-Ville, soit 26 pour les hommes et 4 de femmes, abritent alors 167 hommes au moins, sans doute 200, et 99 religieuses. Pour Aix même, les chiffres plus précis de 1695 décomptent, en 16 maisons d'hommes et 12 de femmes, quelque 400 religieux pour 617 sœurs. Au total, voici pour l'ensemble du diocèse au début du siècle 1.250 à 1.300 religieux, la plupart urbains, soit au moins le triple du chiffre des séculiers. On verra par la suite si ces effectifs et ce rapport restent stables. Mais il faut à coup sûr aller au-delà de ce bilan grossier pour aller du simple décompte aux structures elles-mêmes dans ce qu'elles ont d'original.

b) *Une mesure du taux d'encadrement des fidèles.*

On souhaite aller au-delà du constat bête, ou simplement descriptif, et, maniant volontairement l'anachronisme, pourvu qu'il soit rentable, se poser le problème du taux d'encadrement des fidèles dans ce diocèse méridional : moyen peut-être d'apporter quelque lumière à la discussion actuellement en cours sur l'état de « christianisation » de la France à la fin de l'Ancien Régime.

On sait aujourd'hui, d'après les travaux de sociologie religieuse de l'école de G. Le Bras, et singulièrement ceux de F. Boulard, que la France, qui disposait en 1904 d'un taux de 13,5 prêtres séculiers pour 10.000 habitants, 9,7 en 1946, ne compte, en 1965, plus que 7,6 prêtres pour 10.000 personnes. Peut-on proposer pour le diocèse d'Aix, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une supputation de ce genre ? Oui, sans doute, avec toutes les réserves



qu'impose la qualité des sources en cette période préstatistique. La date — un peu tardive — nous est imposée par le point de référence démographique dont on dispose : ce dénombrement de 1765 qu'avait exploité l'abbé d'Expilly dans son *Dictionnaire des Gaules*, dont les résultats furent repris dans l'étude contemporaine de Baratier sur la démographie provençale.

A la fin du dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, quel bilan peut-on proposer pour le diocèse d'Aix ? Le calcul effectué en confrontant les données du recensement à celles du pouillé le plus voisin (1781) livre un taux de 37 séculiers pour 10.000 habitants à la fin de l'Ancien Régime. Est-ce beaucoup, ou est-ce peu ? C'est à coup sûr trois fois plus que le taux national de 1904, près de cinq fois plus que dans la France de 1965. Mais il faut aller plus loin que ce constat, si spectaculaire soit-il.

Il faudrait comparer à d'autres régions françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle : souhait presque illusoire en l'état actuel de la recherche. On peut du moins, à partir des estimations de l'abbé Godel, dans l'étendue de l'actuel département de l'Isère, fournir un chiffre comparatif pour le Dauphiné en 1789 : à peu près 1.900 prêtres pour quelque 380.000 habitants, c'est un taux d'encadrement de 50 prêtres pour 10.000 âmes ; sensiblement supérieur donc à celui de la Provence aixoise, et propre à rabattre un peu de l'étonnement que la comparaison avec les chiffres du XX<sup>e</sup> siècle pourrait susciter. La Basse-Provence n'est certes pas, dans le cas aixois (mais dans d'autres aussi), la région de la France la plus riche en prêtres ; la référence alpine du Dauphiné de l'Isère nous renvoie à la France villageoise des cures multiples et d'un clergé campagnard proportionnellement plus dense, en même temps qu'à la réalité des déséquilibres entre régions réservoirs de prêtres (type alpin) et régions moins fécondes.

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : STRUCTURES ECCLESIALES...

LA DESSERTE DES PAROISSES,  
D'APRES LE POUILLE DE 1781.



LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : EVOLUTION DES STRUCTURES ENTRE 1708 et 1781...



Tel constat vaut pour le clergé séculier ; il n'est pas transposable aux religieux : P. Masson <sup>6</sup> a déjà fait autrefois, de façon plus globale (pour la Provence entière), la comparaison entre le nombre et la population des couvents provençaux et ceux de l'ensemble du royaume, pour cette même période des années 1760 : la Provence, qui a 3,3 % de la population française, compte à peu près 5 % des maisons, 4 % des religieux, il est vrai peu riches (1,6 % du revenu des couvents français). Même en cette période où le déclin des couvents est partout prononcé, leur relative profusion dans le Midi provençal se trouve confirmée, le déséquilibre qui nous a frappé au premier abord, entre les effectifs séculiers et réguliers, reçoit la caution d'une mise en contexte plus large et quantifiée. Poussons plus loin encore et tentons de moduler par une approche plus fine les chiffres dont nous disposons.

Un premier contraste s'impose, préliminaire à tout : les 37 séculiers pour 10.000 habitants représentent le compromis grossier de deux réalités bien différentes : un taux d'encadrement « rural » modeste (2,6 ‰) par référence au suréquipement relatif du siège archiepiscopal (7,1 ‰), suréquipement d'ailleurs lié beaucoup plus à la présence du Chapitre et de nombreux prêtres habitués qu'à une desserte intensive des paroisses : du moins l'idée, devenue banale au *xx<sup>e</sup>* siècle, du sous-encadrement urbain se trouve-t-elle totalement contredite par les réalités de l'âge classique.

On se doit d'aller encore au-delà de ce contraste un peu trop massif ville-campagne : en fait, si l'on hiérarchise en fonction de la taille des bourgs et agglomérations, et en particulier si l'on traite séparément le groupe des bourgs « urbanisés » de plus de 2.000 habitants (en 1765) — cette originalité méridionale — on s'aperçoit qu'ils sont loin d'être privilégiés par rapport aux agglomérations plus modestes, ainsi qu'un tableau d'ensemble le prouve :

---

6. *La Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. II, p. 324.

*Modulation suivant la taille des agglomérations*

	Population 1765-1770	Effectifs séculiers	Taux d'enca- drement	Effectifs réguliers	Taux globaux
Aix-ville . . . . .	28.000	180-200	64-70	130-140	110-120
Aix-campagne .	85.714	230	26	100-110	39
dont bourgs de + de 2.000 hab.	34.793	63	18	64 sûrs 100 pro- bables	43
bourgs de — de 2.000 hab. . . . .	50.921	167	33	9	35

Si la grande ville, entendons Aix, garde son avantage et son écrasant privilège, le taux moyen d'encadrement du reste du diocèse (26 pour 10.000) apparaît lui-même comme le compromis d'un taux de 33 pour 10.000 dans les bourgs et villages les plus médiocres, et d'un taux sensiblement plus bas (18 pour 10.000) dans la douzaine de bourgs (13 pour être précis : Brignoles, Pertuis, Lambesc, Saint-Maximin, Rians, Pélissanne, Tourves, Eguilles, La Tour-d'Aigues, Istres, Cucuron, Trets, Cadenet...). On peut voir dans ce contraste la conséquence toute bête de la présence insécable d'un desservant dans la plus humble paroisse. Mais peut-être y a-t-il un peu plus : inadaptation des structures ecclésiastiques à l'essor de ces bourgs moyens au fil du siècle. D'ailleurs, on peut corriger cette appréciation limitée au clergé séculier en tenant compte de la présence des réguliers, la quasi-totalité des couvents d'hommes non aixois (21 sur 24) se trouvant dans les gros bourgs de plus de 2.000 habitants ; si l'on insère les réguliers dans la desserte de la vie paroissiale, le taux des bourgs médiocres qui ne les connaissent pas reste quasi inchangé, celui des gros bourgs, faisant plus que doubler, le dépasse sensiblement, celui d'Aix devient encore plus exceptionnellement élevé. Le problème sous-jacent à cette comptabilité étant, on s'en doute, de savoir dans quelle mesure les religieux apportent ce complé-

ment à l'exercice des fonctions de la paroisse. Il reste du moins là une originalité méridionale réaffirmée, qui se devait d'être mise en valeur.

Les résultats d'ensemble ont été hiérarchisés en fonction de la taille des agglomérations : on se doit maintenant de les nuancer en accord avec les composantes géographiques, en suivant la carte des doyennés du diocèse d'Aix :

DOYENNE	Population vers 1765	Desservants (séculiers)	Taux d'enca- drement
Aix-ville .....	28.000	180 à 200	64 à 70
Aix-campagne .....	13.039	35	24
Brignoles .....	15.353	40	26
Cadenet .....	8.159	23	28
Lambesc .....	15.434	33	21
Pertuis .....	11.493	30	26
Reillanne .....	1.973	10	50
Rians .....	8.886	31	34
Trets .....	11.377	28	24
Total diocèse (Aix exclu) .....	85.714	230	26

Une géographie se dessine à l'intérieur du diocèse, les zones les plus rurales et les plus proches de ce qu'on pourrait, avec quelque abus, appeler la Haute-Provence (doyennés de Rians et Reillanne) sont nettement mieux pourvues que la moyenne. Par contraste, il est des aires mal desservies : le « désert aixois » sous-alimenté aux portes d'une ville pléthorique (doyennés d'Aix-campagne et de Trets), et aussi ce quart nord-ouest du diocèse (doyenné de Lambesc) qui compte nombre de gros bourgs, et

surtout qui a connu sans doute la plus forte poussée démographique au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le front pionnier de la Basse-Durance et de la frontière de la Crau. Y aurait-il ici inadéquation des structures à ces changements ? On sent l'intérêt qu'il y aurait de passer de la vision statique, à laquelle l'unicité de notre coupe nous contraint, à une vision dynamique : la carte des érections de cures et succursales, ou simplement de l'accroissement constaté des effectifs du clergé de la paroisse au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, montre bien une certaine plasticité dans la desserte des zones en voie de peuplement, cet arc de cercle au nord-ouest d'Aix ; mais cet effort ne semble pas avoir été suffisant pour subvenir aux besoins nouveaux. Des problèmes — et des réponses — assez modernes d'encadrement pastoral se formulent par ce biais.

c) *Du décompte des clercs aux structures ecclésiastiques.*

En ville, on est d'entrée frappé du faible nombre des paroisses ; il y en a quatre : Saint-Sauveur (église cathédrale), la Madeleine, puis (d'érection et surtout d'autonomie tardives) le Saint-Esprit, église achevée en 1706, et Saint-Jean-Baptiste du Faubourg, édifiée après 1691, desservie depuis 1703 par les Doctrinaires. Cette concentration étonnante, si l'on se réfère à la structure « normale » des paroisses urbaines dans la moitié nord du royaume, n'a rien d'exceptionnel en Provence, et il n'est que d'aller à Marseille pour en trouver l'équivalent — plus accentué encore (4 paroisses pour 100.000 habitants) — ; mais Toulon ou Draguignan offriraient exemples comparables, seule Arles disposant de ce qui paraît — relativement — une profusion d'églises. On pourrait épiloguer sur les causes de cette originalité, — poids de l'histoire, et singulièrement du chapitre Saint-Sauveur peut-être. Mieux vaut sans doute en souligner les conséquences : l'influence, à coup sûr, d'un chapitre cathédral écrasant, sinon toujours très bien vu du petit peuple (l'épisode du paysan Franc qui avec son... franc parler compare les chanoines à des cochons<sup>7</sup>), le nombre des prêtres habitués, exceptionnel ; l'influence aussi qui, par ricochet, revient aux couvents dans la vie religieuse comme substitut d'un encadrement paroissial indigent,

---

7. ROUX-ALPHERAN, *Les rues d'Aix*.

et parmi eux les mendiants, prêcheurs et surtout franciscains. Une autre conséquence, fort lourde, est l'abandon du terroir de cette très vaste communauté : il n'est que de lire les récits, hagiographiques mais expressifs, qui introduisent, au XIX<sup>e</sup> siècle encore, les rééditions du catéchisme en provençal de Mgr de Brancas, à l'intention des peuples des campagnes du terroir d'Aix, pour découvrir aux portes d'Aix un pays de mission où de pieux laïcs apprennent aux bergers à faire le signe de croix.

A ces traits originaux qui caractérisent les structures ecclésiales de la métropole répond une originalité certaine des paroisses rurales : ce qui frappe dans ce que l'on n'ose point appeler la campagne — nous sommes en monde de villages urbanisés —, c'est la généralité des grosses paroisses. Peu d'entre elles, moins du quart, qui n'aient qu'un seul desservant, ainsi qu'on peut en juger :

Nombre de vicaires . . . . .	0	1	2	3	4	5 et plus
Nombre de paroisses . . . . .	21	29	11	4	2	2

De même on note, en 1781, 148 places de vicaires (dont, il est vrai, 28 vacantes) pour 92 cures rurales. Tel rapport est loin d'être la règle dans la France d'Ancien Régime : qu'on se reporte aux données que fournit D. Julia pour le clergé paroissial du diocèse de Reims en 1774 : 514 curés pour 131 vicaires, soit quatre fois plus. Deux types de paroisses, France du Nord et France méridionale s'opposent ici. Ceci n'est point sans conséquences pour le recrutement, l'âge et les rapports des deux populations, curés d'une part, vicaires de l'autre.

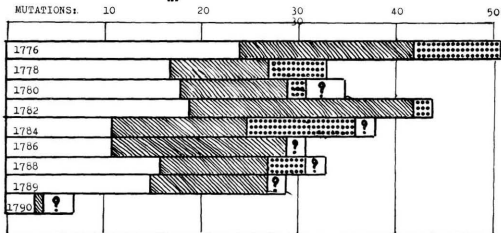
On en vient à aborder ainsi la question de la hiérarchie et de l'organisation du clergé dans le diocèse d'Aix.

d) *Les conditions du recrutement et la rétribution du clergé.*

Relever dans les pouillés les conditions de collation des cures aide à mesurer à la fois le poids d'un héritage historique, et l'importance bien réelle des influences ressenties, ou des rapports d'autorité.

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME; QUI NOMME AUX CURES ?

LES PRINCIPAUX COLLATEURS,  
d'après les pouillés du  
XVIII<sup>e</sup> siècle....



D'APRES LES RECHERCHES DE JEAN HUGUES PETIT: COMMENT SE FONT EFFECTIVEMENT  
LES MUTATIONS DES CURES DANS LE DIOCESE D'AIX A LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE...

□ par décès    ▨ par résignation    ●●● par permutation    ? indéterminé



L'archevêque ne se présente pas gagnant à ce palmarès : avec 14 cures à sa disposition il est très sensiblement distancé par le Chapitre de Saint-Sauveur qui, à Aix comme en campagne, a la collation de 23 cures, plus du quart du total. D'autres établissements religieux émergent de la poussière des patronages occasionnels : on note ainsi le rôle de Saint-Victor de Marseille (8 cures), comme de l'abbaye arlésienne de Montmajour.

La carte des zones d'influence est parfois structurée : c'est sur la partie sud-est du diocèse, dans le bassin de Trets et au nord de la Sainte-Baume, que Saint-Victor a conservé ses positions ; le Chapitre est fortement implanté à l'ouest d'Aix et sur la rive droite de la Durance.

Le droit de collation, on le sait, peut être important ou illusoire : on peut tricher avec lui, singulièrement dans le Midi, où le système de l'alternative donne, un an sur deux, la possibilité de solliciter en cour de Rome la désignation du successeur : en exploitant cette opportunité, le système qui semble ici l'emporter est celui de la *resignatio in favorem* qui permet à un curé vieillissant de choisir son successeur, parent ou non, voire de négocier avec lui une pension pour ses vieux jours. Les résultats très convergents, obtenus simultanément par un chercheur canadien, M. Roy, et par notre étudiant, M. J.-H. Petit, pour la seconde moitié du siècle, situent à plus de moitié (56 %) la part de la *resignatio in favorem*, ce qui incite les prélats, à partir de Mgr de Brancas, à développer la pratique des pensions aux vieux prêtres : moyen, en pesant sur le choix des résignataires âgés, de développer une influence dans le choix des desservants qui, initialement, leur était chievement mesurée. Système donc à dominante népotique dans un monde où il y a beaucoup de vicaires... pour moins de curés. Les places sont chères en Provence. Sont-elles bien payées ?

e) *Une région de « portions congrues ».*

Comme, semble-t-il, la plus grande partie de la Provence et du Dauphiné, le diocèse d'Aix est une région où les curés congruistes sont majorité : le fait nous avait frappé dans l'exploitation des pouillés. Une étude à peine achevée sous la direction du professeur Bourde, par M. Roy, chercheur canadien, qui a eu l'amabilité de nous transmettre ses résultats, s'attache tout particulièrement à ce problème du statut économique du bas

clergé de la région aixoise dans la seconde partie du siècle. C'est à lui que nous sommes redevable de la précision de nos chiffres. Il y a dans le diocèse d'Aix 49 cures à portion congrue sur 91 paroisses rurales en 1782, soit à peu près 54 %.

C'est beaucoup plus que dans la plupart des régions étudiées à ce jour : des 7 % des diocèses du bocage manchois, aux 13 % du Léon, 16 % du diocèse de Reims, aux 23 % de celui de Rennes, 28 % de celui d'Autun, seuls sans doute les diocèses alpins (Gap, Embrun), actuellement en cours d'étude par le chercheur américain M. Timothy Tacket, semblent devoir livrer des résultats comparables.

Tel est le bilan global. Sans vouloir déflorer des analyses plus précises que l'on espère voir publier par M. Roy, on peut préciser quelques nuances : y a-t-il une géographie des cures à portion congrue ? comment évoluent-elles ? que représentent-elles au niveau du statut socio-économique ?

La carte qui en a été dressée les montre finalement majoritaires dans l'ensemble de la région couverte : point de contrastes locaux marqués. Conclusion, après tout prévisible, s'il est vrai que la Provence aixoise s'intègre dans un ensemble plus vaste où cette pratique est dominante. Cette réalité évolue-t-elle dans le siècle ? On sait, sans vouloir s'attarder sur des faits d'histoire générale, que le problème des curés congruistes a amené au fil du siècle des réajustements, des réévaluations du taux de la congrue de 300 à 600, puis à 700 livres, la possibilité aussi d'opter, après 1768, pour la portion congrue réévaluée, ou pour une solution de compromis (l'ancienne congrue de 300 livres augmentée du revenu des dîmes « noales »).

En fonction de ces modifications, voici le décompte qu'offre le diocèse d'Aix au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle :

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : LES BENEFICES DANS LE DIOCESE  
D'AIX A LA FIN DE L'ANCIEN REGIME.



	1724	1782	1788
— Curés décimateurs .....	31	28	24
— Desservants percevant 300 livres de congrue + les dîmes « no- vales » .....	—	15	7
— Desservants à portion congrue ..	60	48	60

Loïn de reculer, la portion congrue progresse, grâce aux réajustements qu'elle a connus. Mais les congruistes sont-ils si malheureux ?

Le pouillé de 1781-82 nous livre les éléments d'un tableau du revenu des congruistes du diocèse.

	5 à 600 livres	6 à 700	7 à 800	8 à 900	900 à 1.000	+ de 1.000
Nombre de cas .	31	10	4	1	1	3

Les trois privilégiés sont à Aix même, ce qui n'étonne pas. Sur 50 cas identifiés, on notera toutefois que 31 — près des deux tiers — sont au « plancher » de 5 à 600 livres. Les études de M. Roy permettent de se demander si le sort des congruistes est, somme toute, bien inférieur à celui d'un certain nombre de curés décimateurs. Il faut, pour trancher, tenir compte de plusieurs autres variables : l'existence d'autres revenus pour les desservants d'une part, l'évolution parallèle du taux de la congrue et du coût de la vie d'autre part.

Outre la dîme, dont on parlera sous peu, s'ils sont décimateurs, ou la portion congrue s'ils sont congruistes, les desservants vivent sur leurs revenus propres, bien sûr, puis sur ce que rapportent le culte et les fondations, sous la forme du casuel. Ce revenu nous est connu par les pouillés successifs : on se contentera d'en transcrire le bilan pour les 68 communautés pour lesquelles il est fourni tant au début qu'à la fin de la période :

	Montant global casuel + fondations	Chiffre moyen par communauté
1728	3.941 livres	56 livres
1788	5.362 livres	78 livres

Ce bilan autorise quelques conclusions : on comprend que, pour la plupart des desservants, le casuel de 50 à 100 livres apparaisse comme un complément, somme toute négligeable, de ressources, d'autant que le taux moyen obtenu égalise les apports importants des grosses paroisses, et, bien plus souvent, le revenu infime des petites. Ensuite, ce casuel s'est à coup sûr accru : mais, dirons-nous, pas au point de suivre la montée séculaire des prix. Ceci serait plus marqué encore si l'on pouvait intercaler une coupe intermédiaire après 1760 : car il semble bien, d'après les pouillés, qu'il y ait eu, dans les dernières décennies du siècle, même en valeur absolue, réduction du casuel, liée au déclin des fondations. Ebréché sur tous les plans, en valeur absolue comme relative, ce n'est pas le casuel qui fait vivre le curé provençal. Le voici réduit, pour l'essentiel, à sa portion congrue : le fait-elle vivre ? On peut, comme le fait M. Roy, comparer la congrue de 300 livres du début du siècle, puis de 500 livres en 1768, enfin de 700 livres en 1786, au nombre de charges de blé qu'elle représente en fonction du flux des prix provençaux : et l'on arrive, tout l'un dans l'autre, à une quinzaine de charges de blé à la fin comme au début du siècle. On peut, optimiste, conclure avec l'auteur que c'est plus que les 11,5 charges nécessaires, selon Baerhel, au ménager moyen d'Auriol, en 1779, pour vivre avec sa famille...

Les desservants provençaux, qui n'avaient pas lu Baerhel, ne l'entendaient pas de cette oreille : et l'on sait que l'agitation quasi syndicale des curés provençaux, à l'instar des dauphinois, fut constante dans le dernier tiers du siècle ; soutenus un temps par le Parlement qui cautionna leur association, désavoués par le pouvoir, recevant cependant quelques satisfactions par l'entremise, sans doute, de Champion de Cicé, très au fait, et pour cause, de la question : il nous reste de ces épisodes toute une littéra-

ture imprimée ou manuscrite, qui débute avec les mandements de Mgr de Brancas, se poursuit dans le flot des pétitions contre la modicité de la congrue, rassemblées et orchestrées après 1768 dans le « Mémoire » rédigé par les curés de Provence, puis, sous la plume de leurs procureurs et avocats, le « Mémoire à consulter et consultation pour les curés de Provence ». Le tout s'achève par une enquête-questionnaire lancée en 1783 par Mgr de Boisgelin dont les réponses fournissent de précieuses données.

On ne saurait sous-estimer sans doute l'importance de tels éléments qui peuvent sembler un moyen bien matériel d'aborder la vie religieuse dans le diocèse d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle : mais on se demande si l'éveil précoce de la revendication cléricale en ces lieux n'a pas été un élément déterminant, comme dans la région alpine, des attitudes ultérieures, notamment devant le Serment constitutionnel.

e) *Puissance et richesse du clergé.*

Il reste, avant de quitter ces bases à la fois institutionnelles et économiques de l'étude, à apprécier la puissance de l'Eglise - institution dans le cadre du diocèse d'Aix, dans les composantes de sa richesse comme de son revenu... et aussi, autant que faire se peut, tenter d'apprécier la ventilation de ce revenu.

La richesse, on songe d'abord à l'apprécier en termes de fortune terrienne : les ventes de biens nationaux de première origine, que nous avons étudiées d'après des répertoires classiques, et dont nous avons proposé une cartographie, précise pour les Bouches-du-Rhône, un peu moins pour le Vaucluse, permettent de dresser un bilan global. Certes, nous échappe la partie du diocèse d'Aix qui est actuellement située dans le Var, comme celle qui se trouve dans les Basses-Alpes ; pour le reste, il semble en gros que l'implantation foncière du clergé soit généralement limitée dans le pays d'Aix. On s'en explique par confrontation avec les régions voisines : la part de la propriété ecclésiastique en Provence devient sensiblement plus élevée dans la partie rhodanienne de la Basse-Provence occidentale et singulièrement dans le pays d'Arles, où l'ordre de Malte et certains établissements comme Saint-Trophime sont richement dotés ; elle est aussi importante en Bas-Comtat. Au contraire il semble, dans l'état

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : LES BIENS DU CLERGE D'APRES LES  
 VENTES DE BIENS NATIONAUX  
 DE PREMIERE ORIGINE, DANS  
 L'ETENDUE DE L'ACTUEL DEPARTEMENT  
 DES BOUCHES DU RHONE.



LES REVENUS DU DIOCESE D'AIX D'APRES L'ETAT DE 1730

- 1<sup>o</sup>Case: Bénéfices de la première classe ou bénéfices à résidence  
 2<sup>o</sup>Case: Bénéfices de la 2<sup>e</sup> classe (Chapitres et Communautés)  
 3<sup>o</sup>Case: Bénéfices simples (Cures simples)

UN POINT REPRESENTE 1000 LIVRES



présent de notre recherche, qu'elle devienne très modeste en Provence orientale et en Haute-Provence, à l'Est d'un méridien Aix-Marseille. Dans le pays d'Aix, comme dans la Moyenne-Durance, entre la rivière et le Luberon, l'implantation cléricale a été à coup sûr limitée par l'importance de la propriété nobiliaire. On ne se plaint pas ou guère des biens ecclésiastiques dans les cahiers de doléances, sinon dans la partie occidentale du diocèse, celle qui touche au diocèse d'Arles. Ailleurs, les biens des fabriques ou de la paroisse sont souvent (quelques lopins) la seule implantation foncière du clergé : ce qui explique que notre carte ne présente guère qu'une paroisse (Rognes) où les biens du clergé excèdent 10 % du terroir, quatre seulement où ils dépassent 5 %, plus de la moitié où ils sont nuls (ces chiffres s'entendent pour la partie du diocèse actuellement dans les Bouches-du-Rhône).

Reste la dîme, dont on a vu que les curés étaient, dans l'ensemble, ici, minoritairement bénéficiaires, qu'ils en soient totalement ou partiellement privés au profit des gros décimateurs. Son étude a été menée, pour la plupart des paroisses qui nous intéressent, par la thèse de F.-X. Emmanuelli. On se contentera donc ici de quelques indications que nous lui empruntons, en réponse aux questions que l'on peut se poser. Prélèvement lourd ou léger ? La statistique répond ici :

Prélèvement de 1 pour	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
Nombre de cas .....	1	—	1 à 2	1	2	8 à 11	12 à 15	1	6	—	9 à 16	—

N.B. — Les doubles notations correspondent à des communautés où plusieurs taux de prélèvement sont pratiqués suivant les productions.

Dîme au quinzième ou au seizième, dans plus de la moitié des cas, très rarement plus, parfois moins, dans un quart des sites, telle semble être la pratique générale. Elle est très variable d'un lieu à l'autre, sans qu'on puisse vraiment, dans la zone étudiée, délimiter des aires homogènes contrastées. Le revenu brut des dîmes peut être élevé : il dépasse annuellement 7.000 livres à Brignoles, 3.000 à Rians, Eguilles ou Cucuron pour ne prendre que quelques exemples dans le pouillé de 1788. Il est vrai que le revenu net, défalcation faite des charges, est beaucoup plus limité.



On doit se poser une dernière question avant d'abandonner le problème de la puissance collective du clergé du diocèse d'Aix sur le plan économique. Les pouillés, et singulièrement celui de 1730, donnent un décompte du revenu annuel des bénéfices localisés dans le diocèse. Sans doute s'agit-il pour une part d'estimations forfaitaires, et à tout le moins suspectes. Puis, nous savons aussi que beaucoup de bénéficiaires ont d'autres revenus, parfois bien supérieurs à ceux qui sont ici portés : il n'est que de comparer les modestes 31.000 livres annuelles qui figurent le revenu archiépiscopal, à ce que nous savons du revenu réel annuel d'un prélat, il est vrai, fin de siècle, comme Mgr de Boisgelin (commendes, pensions, patrimoines...) pour sentir ce que ce bilan peut avoir de fragile. Tentons-le cependant, pour ce qu'il peut nous apporter. Les bénéfices sont ventilés sur le pouillé en trois classes : bénéfices de 1<sup>re</sup> classe (« à résidence »), bénéfices de la 2<sup>e</sup> classe (chapitres et communautés), bénéfices simples (ou chapellenies). Une double ventilation peut en être présentée : géographiquement puis par groupes de bénéficiaires.

a) *Ventilation géographique.*

Bénéfices de...

Doyenné de...	1 <sup>re</sup> classe	2 <sup>e</sup> classe	3 <sup>e</sup> classe	Total
Aix (ville) . . . . .	59.633	80.484	5.438	145.000
Reste du Doyenné . . . . .	7.000		5.262	12.000
Lambesc . . . . .	7.000	4.792	8.000	20.000
Brignoles . . . . .	6.583	5.594	10.820	23.000
Trets . . . . .	5.703	8.702	13.100	27.500
Rians . . . . .	4.603	2.411	3.200	10.000
Pertuis . . . . .	9.656	8.027	10.700	18.000
Gadenet . . . . .	2.227	2.765	5.000	10.000
Reillanne . . . . .	1.496			1.500
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>104.386</b>	<b>121.463</b>	<b>64.534</b>	<b>290.343</b> livres

b) *Ventilation par bénéficiaires :*

— Archevêque .....	31.000 livres	10 % du total
— <i>Chapitres</i>		
Saint-Sauveur d'Aix .....	45.000	15 %
Saint-Victor de Marseille .....	13.000	4 %
Autres chapitres .....	7.600	3 %
— <i>Couvents</i>		
du diocèse d'Aix .....	77.000	33 %
d'autres diocèses .....		1 %
— Rétribution du clergé .....	46.000	16 %
— Chapellenies .....	64.000	22 %

Ce double tableau, comme la carte qui l'accompagne, mérite quelque commentaire. On est frappé, bien sûr, de la modestie de la rétribution du clergé paroissial, moins de 40 %, si l'on y joint même le revenu des chapellenies. Les chapitres se taillent une part importante, près du quart du total, un sixième pour le chapitre de Saint-Sauveur, mieux doté que son évêque. 45.000 livres paraîtront modestes si l'on prend des références dans la moitié nord de la France (c'est un huitième en gros, du revenu du chapitre cathédral de Chartres !) : ce n'est pas négligeable. Enfin les couvents, essentiellement aixois, drainent le tiers du revenu global, part énorme et en même temps modeste eu égard à leurs effectifs.

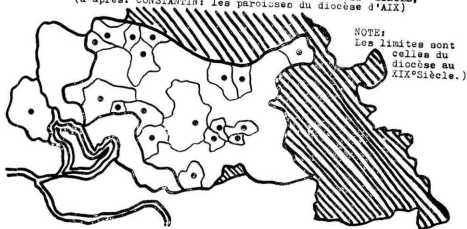
La répartition géographique du revenu est sans nuances : la ville, Aix, cumule moitié des revenus (dont 65 % de ce qui revient aux chapitres et communautés). Il est des doyennés démunis — Reillane ou Rians —, il en est d'autres aussi où la ventilation globale des bénéficiaires devient une confiance sur les structures mêmes de l'organisation ecclésiastique, voire des formes de dévotion : on apprécie tout particulièrement le rôle des chapellenies, qu'elles soient à la paroisse ou au terroir, dans la partie orientale du diocèse, celle des doyennés de Trets et de Brignoles : c'est une autre Provence qui commence ici, celle que l'on connaît depuis les travaux de M. Agulhon.

Telle transition, non recherchée, conduit à se retourner vers d'autres aspects, moins matériels, de l'organisation religieuse, dont les différents

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME: ETAT MATERIEL DES EGLISES D'APRES L'ENQUETE DE 1730.



EGLISES CONSTRUITES OU COMPLETEMENT RENOVEES AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE,  
(d'après: CONSTANTIN; les paroisses du diocèse d'AIX)



pouillés, ou états du diocèse rendent compte : tout ce qui tient à ce que nous appellerons, si l'on veut bien, l'encadrement para-religieux.

f) *Après l'inventaire des hommes, celui des lieux.*

Mais il convient auparavant, après avoir décompté les cadres mêmes du clergé, de prêter quelque attention aux conditions matérielles de son action, en entrant, comme les enquêteurs dans les églises, pour en présenter l'état matériel : telle curiosité, on le sait, est constante dans les visites pastorales, allant, chez tels prélats de l'âge classique, jusqu'à l'inventaire tatillon de la moindre nappe d'autel, fût-elle usagée. Ceux que nous suivons, dans l'état du diocèse de 1730, ne tombent pas dans cet excès : on souhaiterait souvent, au contraire, plus de précisions. Parfois ils n'en donnent aucune, le plus souvent ils se contentent de quelques indications : sur le bâtiment lui-même (« décent » — ou « peu décent » — voire « indécent »), sur l'équipement matériel nécessaire au culte : certaines églises étant « bien pourvues », d'autres insuffisamment. Cette seconde précision manque plus souvent que la première. Le croisement des deux critères autorise un jugement d'ensemble.

ÉGLISE	bien pourvue		mal pourvue		sans précision		Total	
bâtiment décent	21	28 %	16	21 %	17	23 %	54	73 %
peu décent ou indécent . . .	1	1 %	18	26 %	—	—	19	27 %
TOTAL . . . . .	22	29 %	34	47 %	17	23 %	73	

En vue cavalière, en 1730, on ne se plaint pas trop de la présentation des lieux de culte : le jugement n'est nettement défavorable que dans un quart des cas. Mais, dans près de la moitié des églises, c'est le mobilier ou l'équipement intérieur qui reste insuffisant.

Une carte permet de nuancer et de présenter des suggestions d'interprétation : certaines zones voient coexister le scandale de vaisseaux insuffisants et de belles églises nouvelles : c'est le cas pour ce front pionnier

de la conquête humaine au XVIII<sup>e</sup> siècle qui, en arc de cercle nord-ouest, suit et déborde le pourtour du bassin d'Aix, des approches de la Crau à la Durance, de Lançon au Puy-Sainte-Réparate en passant par Lambesc et par Rognes, une couronne de nouveaux édifices. Puis il y a les secteurs allardés, par isolement peut-être (au nord de Brignoles) ou par mauvaise volonté, parfois ouvertement dénoncée : le patronage de Saint-Victor de Marseille n'est point favorable à l'entretien du culte dans le coin sud-est du diocèse... cependant qu'ailleurs les réformés de la vallée d'Aigues ne sont pas non plus très empressés pour leur église. Une géographie se dessine ainsi, aux alentours de 1730, dont il conviendra de suivre l'évolution.

Sans vouloir anticiper sur l'étude évolutive à venir, on peut noter l'importance du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'édification d'églises nouvelles : ce cadre de pierre, déjà considéré comme « décent » en général, est profondément remanié, ainsi qu'on peut en juger d'après les statistiques dressées selon les données fournies par l'ouvrage ancien — et parfois précieux — de Constantin *Monographies des paroisses du diocèse d'Aix* (dans ses limites du XIX<sup>e</sup> siècle).

EGLISES	1680	1700	1720	1740	1760	1780
	1700	1720	1740	1760	1780	1800
construites ou reconstruites . . . .	2	7	1	5	2	2

La carte qui peut être dressée indique les fronts pionniers, qui sont en bonne partie les sites pionniers du peuplement, sur la rive de la Durance, de Mallemort à Saint-Paul, comme à l'ouest d'Aix, en longeant le flanc sud des Alpilles. Au total 18 constructions ou reconstructions sur 46 localités appartenant au diocèse dans ses limites du XIX<sup>e</sup> siècle : soit à peu près

40 %, ce qui est énorme. On ne peut trop s'attarder, quitte à y revenir par d'autres approches, sur les autres édifices que l'église paroissiale : ils sont très inégalement décomptés, suivant les enquêteurs. Retenons du moins une impression : l'abondance attestée des chapelles, tant à l'église paroissiale qu'au terroir, particulièrement soulignée en certains lieux (Puy-Sainte-Réparate) comme favorisant les dévotions centrifuges. Mais on sort là du cadre matériel pour aborder d'autres réalités.

g) *L'encadrement para-religieux.*

Il est certaines données sur lesquelles s'est portée électivement l'attention des enquêteurs, notamment dans le cadre de « l'état du diocèse » de 1730 : curiosités bien connues de ceux qui ont pratiqué les visites pastorales de l'âge classique, dont cet état est une version moins officielle. Dans ce tableau du diocèse d'Aix on présentera les éléments majeurs de ce qui constitue l'encadrement religieux dans la première moitié du siècle.

Les confréries sont objet d'attention depuis les travaux d'Agulhon : le type de document dont on dispose ne permet pas d'en faire un inventaire exhaustif, du moins en ce qui concerne les confréries « lumineuses ». Il apporte, toutefois, un dénombrement presque complet, semble-t-il, des confréries de pénitents.

Confréries lumineuses, ou plus largement chapelles de l'église paroissiale ? Leur profusion a visiblement lassé la plupart des enquêteurs. Plusieurs d'entre eux n'avancent qu'un chiffre — entre trois et neuf par paroisse —, généralement ils ne désignent que les principales. Un décompte des chapelles et confréries de la paroisse est toutefois donné pour 31 paroisses, le tiers des communautés rurales. Il permet de hiérarchiser dans leur fréquence les dévotions pratiquées.

<i>Autour de la personne de Dieu ou du Christ</i>		<i>Saints par ordre d'importance</i>	
		Nombre de cas	
Saint-Sacrement	26	4	Saint-Joseph
Saint-Esprit	4		
Saint-Sauveur	2		
	—	3	Saint-Antoine
	32		
<i>Confréries mariales</i>		2	Saint-Eloi
			Saint-Sébastien
			Saint-Clair
		1	Sainte-Anne
Rosaire	11		Saint-Barthélemy
Sainte-Vierge	1		Saint-Germain
N.-D. de Pitié	2		Saint-Honoré
N.-D. du Suffrage	1		Saint-Jérôme
N.-D. des Anges	1		Saint-Jean
	—		Saint-Marc
	16		Sainte-Rosalie
		Saint-Roch	
<i>Purgatoire</i>	4	Total : 23	

Un tel palmarès, à coup sûr déjà sélectif, éliminant la foule des saints de petites chapelles et petite renommée, confirme en les quantifiant certaines données connues. Dans les dévotions majeures, les saints cèdent le pas aux autels consacrés à la dévotion au Saint-Sacrement (26 autels sur 75, soit un tiers), ou à la Vierge et singulièrement au Rosaire. Le Rosaire relaie et supplante les Vierges locales d'ancienne dévotion. Saint-Joseph (protecteur des agonisants) et les autels du Purgatoire viennent ensuite. Les saints du terroir (Antoine, Eloi) et les intercesseurs de tradition (Sébastien et Roch) ne laissent aucune place aux nouveaux venus de la reconquête catholique.

À côté des confréries « lumineuses », les confréries de pénitents : l'attention que leur portent les enquêtes, sans toujours beaucoup de bien-

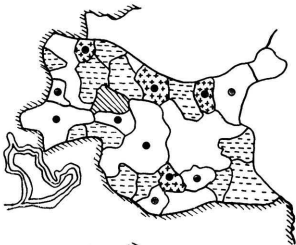
LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME: LOCALISATION DES CONFRERIES DE PENITENTS...






LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME: DENSITE D'IMPLANTATION DES CONFRERIES DE PENITENTS...

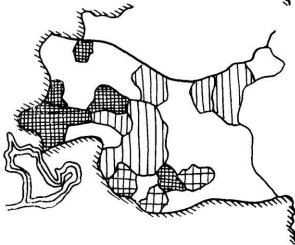






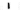


**PERSEVERANCE OU ABANDON :**  
**LES CONFRERIES DE PENITENTS**  
**DANS LA PARTIE DES BOUCHES**  
**DU RHONE EN PROVENANCE DE**  
**L'ANCIEN DIOCESE D'AIX SOUS**  
**LA RESTAURATION.**  
 (Statistique de VILLENEUVE)

 persévérance  
 conquête  
 recul



**DANS LES MEMES LIMITES :**  
**TAUX DE PARTICIPATION DES**  
**ADULTES MASCULINS AUX**  
**CONFRERIES DE PENITENTS.**

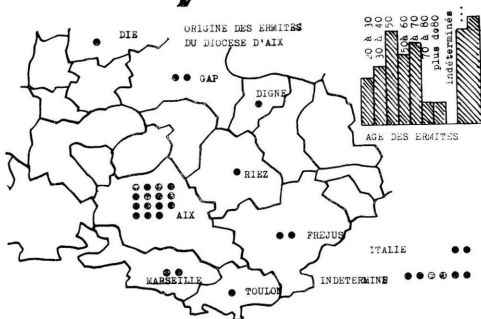
 plus de 30 %  
 20 à 30 %  
 moins de 20 %

veillance, permet de croire à un décompte quasi-exhaustif (les études que nous avons menées par ailleurs ne nous permettent de prendre que deux fois en flagrant délit de négligence les auteurs de l'enquête). A travers les données qu'ils apportent, le diocèse d'Aix entre bien dans l'aire de la France méridionale riche en pénitents :

DOYENNE	Nombre de paroisses	Nombre de communes pourvues de confréries	Nombre de confréries	% de communes pourvues de confréries
Aix .....	17	5	7	30 %
Lambesc .....	13	6	7	66 %
Trets .....	15	5	6	30 %
Rians .....	11	3	4	27 %
Brignoles .....	13	10	14	76 %
Pertuis .....	12	3	3	25 %
Cadenet .....	8	3	3	28 %
Reillane .....	4	1	1	25 %
<b>TOTAL .....</b>	<b>93</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>35 %</b>

La plupart des communautés n'ont qu'une confrérie, six d'entre elles en ont 2, deux en possèdent alors 3 (Aix et Brignoles). La plupart sont des « blancs », mais il y a trois gazettes de pénitents noirs, une de bleus et trois de gris. La carte de densité, établie suivant les doyennés, met en valeur plusieurs aires : la rive droite de la Durance, entre rivière et Luberon, pays de contact confessionnel, ne connaît guère les pénitents. Ceux-ci sont beaucoup plus répandus dans deux zones : le doyenné de Brignoles, qui appartient visiblement à l'aire de sociabilité de la Provence orientale, analysée par M. Agulhon, mais aussi le doyenné de Lambesc et toute la zone du contact avec le pays d'Arles. Les doyennés d'Aix et de Trets restent à un niveau intermédiaire.

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME: LES ERMITES EN 1730



Pour tenter de mesurer ce qu'il peut y avoir de permanent et d'enraciné dans cette cartographie, nous l'avons confrontée à ce que la *Statistique des Bouches-du-Rhône* livre pour le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la reconstitution des confréries après la Révolution. Confrontation un siècle après, partielle d'ailleurs, puisqu'elle ne concerne que les communes de l'ancien diocèse qui appartiennent au département des Bouches-du-Rhône. Pour 19 confréries existantes en 1730, 7 se sont maintenues, 12 ont disparu, 4 nouvelles toutefois se sont créées. L'intérêt de cette confrontation est de confirmer les zones de tiédeur (bassin d'Aix et de Trets), mais aussi l'engagement soutenu de certains sites (Lançon, Pélissanne) où les taux de participation masculine restent très élevés encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les pénitents ne sont point les seuls de ces intercesseurs laïcs ou marginaux qu'il nous soit donné de dénombrer par l'enquête de 1730 : on s'étonnera peut-être un peu plus du nombre des ermites, autre réalité méridionale, et sans doute aussi alpine. Surveillés, on les décompte : 37 localités en sont pourvues, soit, on le voit, les 4 dixièmes. Ils sont la plupart du temps isolés, groupés par deux dans 4 cas, trois dans un autre ; on en compte six à Aix, et surtout une communauté de onze en Luberon, près de la Bastide de Jourdan : mais cet érémitisme de groupe est l'exception qui confirme la règle du solitaire, en marge de la paroisse.

Cette population nous est connue, elle est âgée (surtout entre 40 et 50 ans) ; pas autant toutefois qu'on eût pu l'imaginer :

#### LES ERMITES DU DIOCÈSE D'AIX ET LEUR AGE EN 1730

Age	20 à 30	30 à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	+ 80	indét.
Nombre par catégorie ..	4	5	8	6	7	2	2	3

Ce ne sont point non plus des errants, mais le plus souvent gens du pays ainsi qu'en témoigne leur provenance :

*Ermites issus du* diocèse d'Aix : 19 cas.  
 diocèse de Marseille, Gap, Fréjus : 2 cas chacun.  
 diocèse de Toulon, Riez, Digne, Die : 1 cas cha-  
 cun ; 2 Italiens.

Ces gens du pays ne sont pas bien vus des enquêteurs, encore qu'on en trouve peu de véritablement blâmables : sur dix appréciations portées sept sont positives, trois sont franchement défavorables, associant classiquement fainéantise et ivrognerie dans le portrait-type de l'ermitage local<sup>8</sup>.

La nébuleuse des instances — de près ou de loin — religieuses, dont les enquêtes font le recensement, serait incomplète si l'on n'y insérait deux autres éléments qui en sont alors partie intégrante ; les charités d'une part, l'instruction de l'autre.

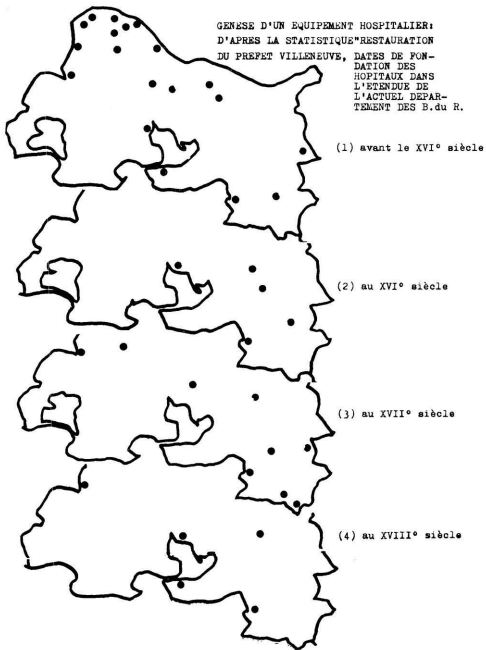
Hôpitaux et Charités : une des pièces majeures dans la pastorale en même temps que dans la vue globale du monde, à l'époque du « grand Renfermement ». Mais on sait aussi leur très inégal développement suivant les régions : ici d'implantation strictement urbaine, et là diffusés au niveau du bourg. Le diocèse d'Aix entre très nettement dans l'aire des pays où l'institutionnalisation des Charités apparaît très précoce et très répandue. D'après l'état du diocèse de 1781, qui nous servira ici de source pour sa précision (il donne les dates de fondation des établissements), 18 localités du diocèse — 20 % — sont dotées d'un ou plusieurs hôpitaux : on ne dénombre pas moins, à Aix même, de onze hôpitaux, sans compter cinq œuvres diverses et un Mont de Piété, mais il y a trois hôpitaux à Brignoles, quatre à Pertuis. Pour le reste il n'est point de localité de 2.000 habitants en 1765 (d'après Expilly) qui n'ait un hôpital ; il en reste même une demi-douzaine au-dessous de ce chiffre pour être dotées de cette institution. Puis il y a des œuvres de charité partout... ou presque : 53 bourgs ce qui, joint aux 18 qui sont dotés d'hôpitaux, représente au total les trois quarts (76 %) des communautés du diocèse : seuls les villages les plus humbles (au-dessous de 500 habitants) qui échappent au schéma du bourg urbanisé n'en sont

8. De celui de Silvacane on dit qu'il a des « mœurs conformes à son état : paresseux, gourmand, et raisonnablement ivrogne. Ne se montre pas à l'église ».

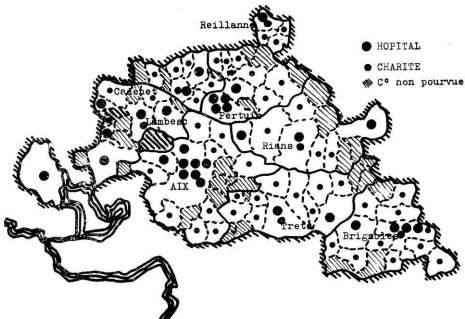
point pourvus (à l'est-d'Aix par exemple). Ne nous leurrions pas sur l'importance réelle d'hôpitaux ou de charités dont on nous dit parfois les maigres revenus et les... quatre lits : reste l'exceptionnelle densité d'un réseau. De quand date-t-il ? La rétrospective que permet l'état du diocèse de 1781, en relevant les dates de fondations, autorise une courbe. Elle peut utilement se confronter, en ce qui concerne au moins les hôpitaux, aux renseignements également datés que fournit la statistique de Villeneuve en 1820. Pour le préfet de la Restauration, qui traite du stock déjà réduit des hôpitaux post-révolutionnaires, la période la plus féconde aurait vu avant et pendant le xv<sup>e</sup> siècle se tisser tout un réseau d'hôpitaux, singulièrement dans la partie nord-ouest des Bouches-du-Rhône entre Arles, Tarascon et les Alpilles : les périodes ultérieures auraient vu se combler les vides, dans le bassin d'Aix notamment. La courbe que propose l'état du diocèse de 1781, sans infirmer ce schéma, le nuance ; pour cette petite monnaie des œuvres de miséricorde que sont les « Charités » de l'âge classique, il apparaît fort nettement qu'après un lent démarrage entre 1650 et 1680 la période exceptionnellement féconde se place entre 1680 et 1730 pour faire place ensuite à une retombée de 1730 à 70 : combat terminé faute de combattants... ou faute surtout de localités susceptibles d'être pourvues.

Omniprésence des institutions charitables... et voici qu'en flagrant contraste, dans cette Provence apparemment « suréquipée », se révèlent les manques d'une instruction populaire fort réduite. La Basse-Provence, on le sait, se range dans les statistiques sur l'alphabétisation sous l'Ancien Régime, dans la France méridionale de l'ignorance masculine et encore plus féminine. Les comptages auxquels nous avons pu nous livrer dans le cadre d'autres recherches situent autour de 35 % pour les hommes, 10 à 15 % pour les femmes, le taux des testateurs aptes à signer leur nom. Dans le cadre du diocèse d'Aix, ces comptages ont été menés par nous, principalement sur des localités d'entre Luberon et Durance (Cucuron, Lourmarin, Pertuis) qui entrent à peu près parfaitement dans la norme générale ; mais on peut juger, d'après la carte de l'équipement scolaire au siècle des Lumières, que ce n'est point la zone la plus déshéritée. La statistique et la carte sont en effet sans appel : à part Aix, 44 localités seulement sont pourvues d'une école... et d'un maître, plus souvent laïc que clerc. L'incer-

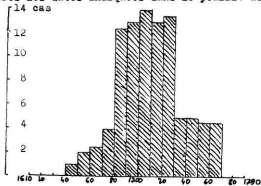
GENESE D'UN EQUIPEMENT HOSPITALIER:  
D'APRES LA STATISTIQUE "RESTAURATION  
DU PREFET VILLENEUVE, DATES DE FON-  
DATION DES HOPITAUX DANS  
L'ETENDUE DE  
L'ACTUEL DEPAR-  
TEMENT DES B. du R.



LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : HOPITAUX ET CHARITES AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE



COURBE DE LA CREATION DES "CHARITES" DANS LE DIOCESE D'AIX  
(D'après les dates indiquées dans le pouillé de 1781 - Moyenne mobile)





titude demeure pour 11 cas, 3 maisons d'école sont vides, 28 communautés n'en ont point. En un mot, la moitié des communautés n'ont pas d'école : c'est pis encore chez les filles, puisque 16 communautés seulement ont une maîtresse (1/5<sup>e</sup>), dont moitié sur la rive droite de la Durance. On s'achemine ainsi vers une géographie différentielle de l'instruction, que la carte suggère sans difficultés.

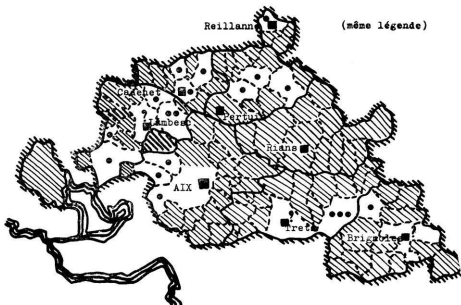
Entre Luberon et Durance, sur la rive droite, pays pourvu d'écoles généralisées, où le bail du régent (un gavot souvent descendu de ses montagnes) est passé annuellement comme celui du pain ou de la boucherie : et l'on ne peut s'empêcher de songer à l'influence, relevée ailleurs, des communautés réformées locales ou, plus largement, d'un contact confessionnel, générateur d'émulation. Autre zone mieux lotie que les autres : à l'ouest d'Aix, en allant vers Salon ou l'étang de Berre, et en contournant les Alpilles. Mais, par contraste, l'ignorance crasse des zones un peu montueuses — Sainte-Victoire, approches du Haut-Var ou revers de la Sainte-Baume... Tels contrastes, notons-le, se perpétueront jusqu'aux cartes qu'il est loisible de dresser dans les années 1820 d'après les statistiques du préfet Villeneuve, pour la partie du moins qui appartient au département des Bouches-du-Rhône ; les mêmes pôles répulsifs apparaissent : communes de la Sainte-Victoire, comme du pied des Alpilles ou de la chaîne de l'Etoile. Le siècle des Lumières n'aurait-il rien changé ? Si, sans doute, et les changements enregistrés entre 1730 et 1820 matérialisent quelques axes de progression, et singulièrement les zones en éveil au long de la rive gauche de la Durance, de Mallemort à Saint-Paul-lès-Durance. C'est dans ces régions aussi, que l'enseignement féminin, test plus sensible de par son retard initial même, enregistre ses progrès les plus nets. Dans ce tableau d'ensemble, plus que l'abandon escompté des zones montueuses, c'est le faible dynamisme du centre aixois qui frappe le plus : du terroir, abandonné, aux communes périphériques, on ne saurait dire que l'instruction rayonne du centre de culture aixois.

On se trouve ainsi disposé, dans ce cadre institutionnel largement tracé, à procéder à une double opération : approfondissement thématique,

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME ,LES ECOLES DE GARCONS EN 1730



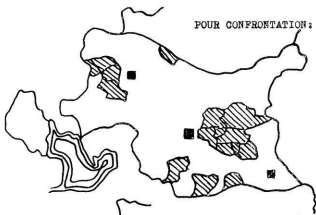
LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : LES ECOLES DE FILLES EN 1730.




POUR CONFRONTATION: L'INSTRUCTION SOUS LA RESTAURATION, d'après la statistique de VILLENEUVE.

(I) GARCONS.  
en blanc: zones dotées d'une école

 : zones sans écoles



(II) FILLES  
EN BLANC / zones dotées d'une école

 : zones sans écoles.




(III) TAUX DE SCOLARISATION SOUS LA RESTAURATION.

 plus de 4% d'élèves

 3 à 4%

 2 à 3%

 moins de 2%

(par rapport à la population totale.)



passer des cadres aux gestes de la pratique, mais aussi, entrée dans la diachronie : dans l'étude évolutive des attitudes religieuses au cours du siècle.

### III. - TROIS APPROCHES DE LA PRATIQUE ET QUELQUES SUGGESTIONS...

Etudier, dans ses structures comme dans son flux séculaire, la pratique des fidèles ? On dispose, pour ce faire, de plusieurs moyens d'approche, les uns déjà éprouvés — relativement du moins — les autres en cours d'expérimentation. On commentera ainsi successivement ce qu'on peut tirer de l'apport des visites pastorales, puis ce que livre la courbe des vocations, enfin ce qu'on peut recueillir dans les testaments.

#### A) *La pratique dans le diocèse d'Aix d'après l'enquête de 1730.*

Etudier les réponses données dans chaque localité sur l'empressement et la régularité des fidèles, voire, critère moins subjectif, sur le taux des pascalisants : cette technique est celle que G. Le Bras, pionnier de ces études, avait proposée et partiellement mise au point sur certains sites (Châlons-sur-Marne). Dans une période préstatistique, où le non-dédoublement de l'état civil et de l'enregistrement des actes religieux ne permet point d'appliquer les techniques mises en œuvre par la sociologie religieuse contemporaine, cette procédure s'impose d'entrée : elle sera, au demeurant, en transition avec ce qui précède, puisqu'elle met en œuvre une même source : l'enquête de 1730. C'est bien là d'ailleurs que le bât nous blesse : l'intérêt serait à coup sûr de pouvoir confronter plusieurs tableaux échelonnés dans le siècle pour y détecter une évolution éventuelle. L'unicité d'une coupe 1730 interdit toute comparaison : ce n'est pas une raison pour en mépriser les apports.

Les desservants rendent compte de la fréquentation des sacrements et du taux d'abstentions par rapport au nombre des communiant, le tout plus ou moins précisément quantifié. Puis ils font des commentaires. Partons du quantifiable pour tenter ensuite de passer à l'explication : le tout se prête à décompte, et même à une représentation cartographique assez expressive.

LA PRATIQUE DES FIDELES D'APRES L'ETAT DU DIOCESE DE 1730

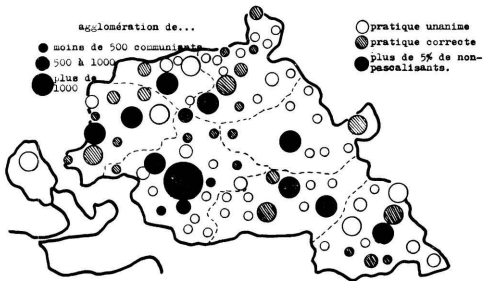


Tableau : La pratique des fidèles (1730)

Dimension de la paroisse	Pratique unanime		Pratique correcte		Plus de 5 % de non pascalisants	
Moins de 500 communicants	31	64 %	15	31 %	2	4 %
500 à 1.000 .....	9	52 %	6	35 %	2	12 %
Plus de 1.000 .....	5	25 %	5	25 %	10	50 %
TOTAL .....	45	52 %	26	30 %	14	18 %

N.B. (Les pourcentages sont établis par rapport au total du groupe d'agglomérations.)

Le bilan d'ensemble est très favorable, même s'il reflète l'optimisme un peu forcé qui est l'une des lourdeurs de ce genre d'enquête : un satisfecit sans réserves dans plus de moitié des communautés, sans presque de réticences dans 30 % des cas : il reste moins d'un cinquième de « mauvais pays ». Mais la modulation du résultat suivant la taille de l'agglomération amène à introduire des nuances sensibles : c'est au village que la pratique reste unanime, ou presque ; mais, dès que l'on s'élève aux bourgs les plus importants (bourgs urbanisés de 1.000 habitants ou plus, si l'on tient compte de la frange juvénile qui n'est pas en âge de communier), les pourcentages s'abaissent, et les gros bourgs ou villes ne sont unanimes que dans un cas sur quatre, s'affirment franchement mauvais dans la moitié des sites. Tel diagnostic n'échappe pas totalement à la critique : il est certain que la discipline et la contrainte sociale peuvent peser d'un poids plus lourd dans la petite église de village où les absences se connaissent : il reste toutefois très démonstratif. Ce serait donc, déjà, en fonction de la taille des agglomérations, que le détachement pourrait commencer à disparaître, d'après une carte qui n'est statique qu'en apparence.

On peut aller plus loin, et relever aussi les enseignements de la carte : bons ou mauvais pays commencent à se mettre en place. Les bourgs de la moyenne Durance ne sont pas bien notés, Rians a une fiche d'infamie,

les bourgs de la grand-route, de Lambesc à Brignoles, en passant par Tourves, ne reçoivent pas de bonnes influences. Aix est mal noté, de même remarquons-le, que les villages même médiocres qui l'entourent.

Cette première approche globale ne saurait dispenser de pénétrer plus avant dans les descriptions fournies, si chiches soient-elles bien souvent : de la bonne partie du troupeau on ne dit rien généralement, réservant aux brebis galeuses plus ample développement.

Que reprochent les enquêtes aux mauvais sujets et aux mauvais pays ? La gamme des manquements est pauvre, et comme codifiée : l'inobservance d'abord des prescriptions religieuses, puis on reproche des péchés — certains péchés — : ivrognerie et impureté surtout, enfin, de façon plus générale, le « scandale » ou le « désordre ».

L'inobservance du dimanche est dénoncée dans une dizaine de cas : dans les villes, mais aussi dans les bourgs (Eguilles, Simiane, Peynier, Confoux, La Barben, Puy-Sainte-Réparate, Grambois) pour la plupart, on le notera, bourgs autour d'Aix. On ajoute parfois que les fêtes non plus ne sont pas sanctifiées, ou que le catéchisme n'est pas suivi (Puy-Sainte-Réparate). Pourquoi cette désertion ? Le travail du dimanche est incriminé dans moitié des cas, plus souvent c'est le cabaret : mais nous y reviendrons.

L'ivrognerie ou l'impureté apparaissent rarement, et généralement associées (Eguilles, Mallemort), mais à Mallemort, aux dires d'un curé austère, il semble que ce soit frénésie et que le pasteur s'épuise... à régulariser les unions. Plus discret apparaît le « scandale » dans une des acceptions qui lui est donnée : soit le scandale individuel, dont on ne dit presque rien... mais que tout le monde connaît. Il y a ainsi à Garéoult « un scandale » et à Lançon « un commerce scandaleux auquel on ne peut remédier ».

Mais le scandale peut s'amplifier, embraser une ville, en crescendo ascendant : il y a des « scandales » à Lauris, des « divisions scandaleuses » à Pourrières, « assez de scandales » à Brignoles... ne parlons pas de Rians, Lambesc ou Saint-Maximin : il semble bien que ces bourgs soient tout scandale.

Mais qu'entend-on par là ? Les descriptions qui nous sont livrées conduisent, un peu arbitrairement peut-être, dans un monde qui pratique le mélange des genres, à distinguer le scandale profane de celui qui tient à des causes religieuses.

Le scandale profane a son siège, d'abord, au cabaret : ces lieux sont ouverts, ou presque tous ouverts, dimanches et fêtes, le fait est signalé dans une dizaine de lieux (Eguilles, Bouc, Simiane, Vauvenargues, Peynier, Fuveau : une couronne de bourgs, là encore, autour d'Aix). On précise parfois que c'est là que naissent les querelles (Vauvenargues), on en indique les acteurs (muletiers, cabaretiers, barbiers à Eguilles). Le cabaret n'est point seul ouvert le dimanche : à Pertuis comme à Saint-Maximin les autres boutiques suivent l'exemple.

Puis il est une originalité locale, connue dans son importance depuis Agulhon, et dont un rapport, celui de Brignoles, souligne le rôle : ce sont les chambrées, décrites à Brignoles où « tous les corps comme avocats, bourgeois, marchands, tanneurs, artisans, paysans ont une chambrée dans laquelle on s'assemble » ; « on ne s'y livre pas au jeu, certes, mais on y boit et on y mange », et c'est, pour le censeur qui parle, un des éléments propres à gâter les mœurs.

Enfin, une autre forme de scandale collectif dénoncée, c'est la fête, non point la fête officielle, dont on se plaint qu'elle ne soit pas respectée, mais la fête parallèle, qui explose en désordres incontrôlés : ainsi au Tholonet y a-t-il des désordres annuels pour la fête patronale ; à Aix, Saint-Jean-du-Faubourg connaît à Pâques une bataille rangée ; à Istres des danses marquent le carnaval, ce dont on s'offusque.

Après le scandale profane, le plus souvent populaire, cette autre forme qui touche les élites, et dont on s'étonne un peu qu'il n'en soit pas plus souvent parlé : le trouble dans les esprits. En 1730 nous sommes au fort de la querelle janséniste !

Réglons tout d'abord, comme géographiquement délimité, plus aisément identifiable, l'autre scandale : celui des « nouveaux convertis ». On nous en parle en huit sites : La Roque-d'Anthéron, La Motte-d'Aigues,



Cabrières-d'Aigues, Saint-Martin de la Brasque, Lourmarin et, pour quelques familles, Lauris et Cadenet ; ce qui fournit d'entrée un dénombrement de leurs effectifs.

	Catholiques	Nouveaux convertis	Observations
La Roque-d'Anthéron	400 communiant	200 communiant virtuels (soit 60 familles)	15 des 60 familles font acte de catholicité
Saint-Martin de la Brasque .....	30	100	aucun acte de catholicité
Cabrières .....	30	400	ouvertement affichés
La Motte-d'Aigues ..		200	font « rarement » acte de catholicité
Lourmarin .....		1.000	aucun acte de catholicité
Cadenet .....	(presque totalement catholique)	9 familles de N.C.	
Lauris .....	(bourg catholique)	2 hameaux de N.C.	

On en juge, l'échec de la conversion forcée est comme accepté en 1730 : la pratique des nouveaux convertis est pratiquement nulle. Deux attitudes extrêmes se font jour : en pays réformé presque homogène, à Cabrières-d'Aigues, on se plaint de l'arrogance des réformés, dont on dit qu'ils empê-

chent le maître d'école d'emmener les enfants à la messe ; inversement, en isolat réformé minoritaire, à La Roque-d'Anthéron, une partie des familles converties — le quart — fait acte de catholicité, et on cite un vicaire qui pousse le zèle jusqu'à traquer à domicile les récalcitrants.

Le protestantisme n'est pas ici un problème majeur : le jansénisme que l'on devine, ou que l'on soupçonne, se rencontre dans les foyers que l'on a vu dénoncer : à Pourrières « les esprits sont inquiets », les divisions scandaleuses ; à Lambesc, si le peuple est bon, il y a dans la bourgeoisie « bien des preuves (*sic*) de chagrin » ; à Brignoles surtout, où l'on a vu s'étaler l'impureté dans les chambrées profanes, il se trouve que « beaucoup » sont « gâtés par la doctrine »... et, malheureusement, ce sont les plus gâtés qui ont souvent la vie la plus exemplaire, alors que ceux qui le devraient sont loin de donner l'exemple !

A travers ces descriptions feutrées du « scandale » se dégagent les éléments d'un diagnostic : sur les milieux touchés comme sur les causes du détachement, ou du moins de l'indiscipline.

Les fauteurs ? En premier lieu, bien sûr, les bêtes noires : cabaretiers, muletiers, barbiers... On s'y attendait, et ce tableau d'infamie est connu depuis Le Bras. Mais, au-delà, on devine deux types d'indiscipline : une indiscipline paysanne qui serait celle de la misère, une indiscipline bourgeoise ou du moins urbaine, beaucoup plus complexe.

Indiscipline paysanne ? Elle est attestée, et singulièrement autour d'Aix, dans un rayon de 15 à 20 kilomètres. On en donne les causes : l'extrême pauvreté (Saint-Antonin, Le Tholonet), l'ignorance de pays sans écoles (Le Tholonet, Puyricard, Puy-Sainte-Réparate, Janson, Roquefeuille), l'attraction de la ville : aux Milles les paysans font semblant d'aller faire leurs Pâques à Aix. Dans le même registre on indique qu'au Tholonet, où les paysans (rarement propriétaires) sont de simples valets gagés, ils vont faire leurs Pâques dans leur paroisse d'origine et baptisent leurs enfants à Aix pour profiter des charités urbaines. Dans le même secteur, mais dans d'autres sites, on dénonce la dispersion des bastides au terroir (Les Milles, Puy-Sainte-Réparate, La Barben, Rians...) comme portant tort à l'église paroissiale et favorisant les chapelles de terroir ou la simple abstention.

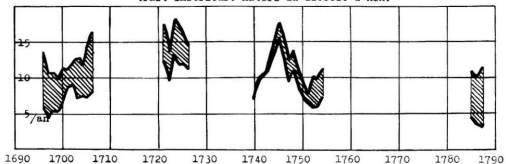
En ville, les mêmes justifications, et pour cause, ne jouent pas : l'opposition bon peuple - bourgeoisie divisée, voire détachée, nous est apparue à plus d'une reprise. A Aix, il semble que déjà les choses soient assez avancées : à la Madeleine « un grand nombre ne remplissent pas leurs devoirs », au Saint-Esprit « bien des gens manquent », à Saint-Jean-du-Faubourg, si un grand nombre remplit ses devoirs, « il y en a qu'on ne voit jamais ». Ce clergé accusateur balaie-t-il devant sa porte et formule-t-il sa propre critique ? Il attaque parfois à côté : on dénonce parfois les couvents peu empressés (bénédictins à Saint-Martin-de-Pallières, récollets au Puy-Sainte-Réparate), comme aussi — mais ce sont souvent les mêmes — les gros décimateurs indifférents à la pastorale (Saint-Antonin). Bien sûr aussi, les pénitents ne sont pas ménagés : dans quatre localités, chiffre au demeurant faible et qui témoigne que l'hostilité des Lumières n'a pas encore fait son chemin, on dénonce leurs désordres (à Pertuis, Saint-Maximin, Rians, Pourrières enfin, où ils chantent la nuit et reçoivent des femmes). Mais si c'est ici, indirectement, le curé qui s'exprime et vide son sac, il reçoit sa note personnelle dans la fiche d'enquête : ce qui frappe, comme bilan d'ensemble, c'est à coup sûr l'impression de régularité d'un clergé qui ignore le scandale : pas de débauché, un seul reproche de ne point résider (à Bezaudun), un seul reproche de fainéantise (à Cadarache « il ne lui manque que l'envie de travailler »). Bonté, dévouement, esprit pastoral, dirait-on aujourd'hui, sont fréquemment relevés. L'ombre la plus lourde au tableau, car le thème est fréquent, est peut-être sa médiocrité intellectuelle. On ne fait presque jamais mention de talent (un vicaire de Rians a bien « quelques talents », mais « n'entend que fort peu le provençal » : point rédhibitoire et qui invite à réflexion). Au contraire, dans une demi-douzaine de cas (on dira aussi que c'est peu) on note « peu de capacités », plus souvent « médiocre », quand ce n'est point « un des plus grands innocents que je connaisse ! ». Régularité sans doute un peu terne : ainsi peut-on définir le curé de campagne aixois en 1730.

D'un tel tableau, on sort à la fois enrichi et insatisfait. Celui-ci a l'inconvénient d'être unique : propre peut-être à nous faire connaître certains aspects de la pratique, mais, faute de référence, muet sur son évolution. Puis il garde, à notre avis, quelques-uns des silences qui sont

COURBE SÉCULAIRE DES ORDINATIONS A LA PRETRISE DANS LE DIOCESE D'AIX

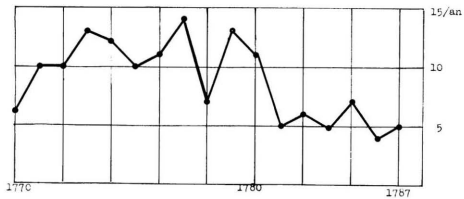
(1690-1790) -Moyenne mobile.-

trait supérieur: courbe globale  
trait inférieur: natifs du diocèse d'AIX.



D'après les recherches de Jean ROY:

COURBE DES TITRES CLERICAUX DANS LE DIOCESE D'AIX ENTRE 1770 et 87.



propres à cette source : on a l'impression, à redécouvrir les 5 % de réprouvés d'une mauvaise paroisse (et ce sont toujours ceux qu'annonçait Le Bras, cabaretier en tête...) de ne frôler que marginalement les problèmes. Pénétrer plus avant, mais comment ?

*B) La courbe des vocations : test de ferveur ?*

On sait que, depuis quelques années, les chercheurs se sont tournés de plus en plus fréquemment, à partir de la source des insinuations ecclésiastiques, vers la statistique des titres cléricaux et des ordinations, dans leur évolution à l'âge classique. Une méthodologie s'est élaborée dans une suite de contributions (Berthelot du Chesnay, Join-Lambert, Dominique Julia) : elle a conduit à s'interroger (Pérouas) sur la question de savoir si telle courbe était un test valable ou non de l'évolution de la ferveur ou de l'engagement religieux collectif d'une population donnée. La réponse est en gros positive (Boulard, Pérouas), mais avec les nuances qui s'imposent : il existe dès le XVIII<sup>e</sup> siècle des aires de sous-production « révélatrices »... mais on doit noter que certains réservoirs de vocations qui s'affirment alors (bocage normand, zone intra-alpine) le sont aussi pour des raisons que l'on peut dire « sociologiques » de surpeuplement rural.

Quelle réponse donne le diocèse d'Aix sur ce plan ? C'est la recherche que nous avons menée tant pour les séculiers, à partir des registres des « insinuations ecclésiastiques » que pour les réguliers, problème plus classique, par voie d'inventaires directs, échelonnés au fil du siècle. Nous avons suivi l'ensemble des ordinations qui sont relevées, depuis 1695 jusqu'à la Révolution : les discontinuités de la source ne nous livrent pas, toutefois, une série aussi complète que celles dont on dispose pour Reims, Autun ou Bordeaux, mais la tendance reste bien marquée. Pour les prêtres ordonnés à Aix nous disposons de plusieurs indications précieuses sur les registres : l'origine géographique notamment (le diocèse du moins), qui permet de mesurer la part du recrutement local. Mais on n'y voit point figurer l'indication de l'origine sociale des prêtres : celle-ci est par contre indiquée lorsque, entrant dans la carrière, le futur prêtre prend un « titre clérical », ce qui requiert constitution d'une pension ; aussi avons-nous suivi dans ces registres, au moins sous forme d'une coupe décennale 1694-1703, le

flux de ces titres qui livre une présomption d'origine plus précise, de même qu'une géographie précise des provenances (non limitée au diocèse). Enfin, et pour compléter cette présentation de sources, nous avons repris nos pouillés et états du diocèse pour les renseignements non encore utilisés qu'ils pouvaient apporter : c'est ainsi que l'on peut présenter une pyramide des âges du clergé séculier aixois pour 1708 et 1730.

Une telle convergence d'approches peut, peut-être, permettre de répondre à la question : pléthore ou disette de vocations au XVIII<sup>e</sup> siècle ? Les contemporains ont parlé disette : et il est plusieurs mandements de Mgr de Brancas qui l'attestent. Par ailleurs, nous avons pu constater le caractère non illusoire des manques : 28 postes de vicaires non pourvus dans le pouillé de 1782. L'appel aux religieux, notamment à la périphérie aixoise, est nécessaire pour masquer une carence ressentie. Inversement, et par un paradoxe qui n'est qu'apparent, Aix apparaît, au plus haut niveau du moins, une pépinière d'évêques au XVIII<sup>e</sup> siècle : il n'est que de lire les *Rues d'Aix* de Roux-Alphéran, chronique attentive à l'histoire des bonnes familles pour dénombrer une douzaine de prélats sortis de la noblesse aixoise au XVIII<sup>e</sup> siècle (sans compter les grands vicaires !) : deux évêques venus d'Aix à Vence, deux à Saint-Paul-Trois-Châteaux, un à Agde, Viviers, Senz, Gap prouvent que tout le Midi les connaît... mais on en trouve à Vannes ou à Nevers. Aix est beaucoup plus chiche en vocations dans le clergé du second ordre, comme on pourra en juger, en étudiant d'abord la courbe des ordinations, puis la géographie du recrutement, enfin les conséquences de ces données sur la structure de la population ecclésiastique, d'après ses pyramides des âges.

La courbe des ordinations, dressée pour le siècle, présente quatre moments bien marqués : à l'aube du XVIII<sup>e</sup> siècle, entre 1695 et 1705, un flux qui apparaît soutenu — il ne descend pas au-dessous de 10 prêtres en moyenne par an, et il tend à s'élever sensiblement à partir de 1700, au-delà de 17 après 1705. C'est à ce haut niveau — plus de 15 ordinés par an — que nous retrouvons la courbe entre 1720 et 25 : il se produit alors une chute brutale dont les modalités nous échappent, mais dont le bilan est net. Vers 1740, quand la série reprend, c'est au très bas niveau de 7 unités, très vite corrigé par une ascension brutale autour de 1745, mais suivie il

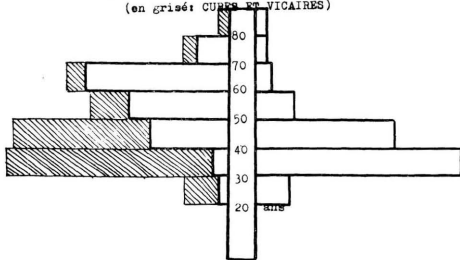
PYRAMIDE DES AGES DU CLERGE PAROISSIAL DU DIOCESE D'AIX

...EN 1708

C U R E S

V I C A I R E S

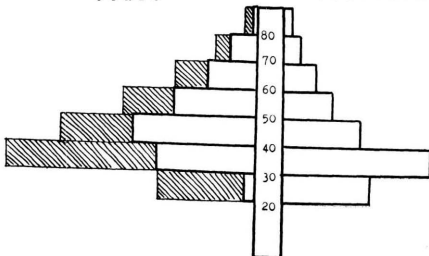
(en grisé: CURES ET VICAIRES)



...ET EN 1730

C U R E S

V I C A I R E S



est vrai d'une nouvelle chute, qui après 1750 fait retrouver le niveau moyen de 10 prêtres par an, auquel on se tient, semble-t-il, jusqu'à la fin du siècle puisque le dernier tronçon de la courbe, dans les années 1780, y reste stabilisé. Sans vouloir anticiper sur une interprétation qui ne peut être que globale, on doit comparer ce cheminement à celui que d'autres chercheurs (D. Julia) ont établi pour d'autres sites : une période faste à coup sûr, commune à tous les sites, celle qui va de 1700 à 1730. Une chute également, communément notée, après 1750. Entre les deux une oscillation (chute puis éphémère remontée) qui classerait assez bien Aix comme un type intermédiaire entre le cas moyen (type Reims), où le fléchissement se note après 1750, et les diocèses sensibles à l'épisode janséniste (type Autun), qui manifestent un trouble marqué dès 1730 : telle hypothèse conviendrait assez bien à la personnalité comme à l'histoire du diocèse d'Aix.

Mais, au-delà de cette conjoncture d'histoire religieuse, une première distinction s'impose d'entrée : nous avons séparé du flux global cumulatif celui des originaires du diocèse. Il s'en faut que les deux courbes se présentent identiques. Au début du siècle les ordinations aixoises se présentent pour moitié dépendantes d'apports extérieurs : l'écart se réduit sensiblement ensuite, et les étrangers au diocèse voient leur part se tarir presque complètement, voire tout à fait au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est avec les ressources — entendons les vocations — du pays que se fait la reconquête des années 1745... mais ensuite quelle chute ! Dans les années 80, pour 11 ordonnés par an il n'en vient plus que quatre du diocèse, qui apparaît singulièrement touché par le déclin des vocations.

Telle évolution, on s'en doute, ne peut manquer d'avoir une influence sur les structures mêmes du groupe ecclésial : D. Julia l'a montré dans le cas de Reims en présentant, après la courbe des ordinations, la pyramide des âges des prêtres du diocèse. La même application peut être faite dans le diocèse d'Aix à partir des deux états du diocèse de 1708 et de 1730, les seuls malheureusement qui fournissent cette précision : on regrette évidemment de n'avoir point les éléments d'un semblable tableau à la fin de



LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : GEOGRAPHIE DES TITRES CLERICAUX;



LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME



l'Ancien Régime. La confrontation de ces pyramides avec celle du diocèse de Reims, leur comparaison entre elles ne laisse pas toutefois d'être très éclairante.

En 1708, en accord avec la courbe ascendante des ordinations, une population ecclésiastique vieille, mais en voie de rajeunissement. La fréquence maxima — le mode — se situe pour les curés aixois entre 60 et 70 ans, la moyenne d'âge est de 49 ans. Par contraste, la population des vicaires, beaucoup plus fournie qu'à Reims (on s'est déjà expliqué de ce fait), trouve sa fréquence maxima entre 30 et 40 ans, mais il en est de tous les âges, dans une carrière qui n'est pas de simple transition. En 1730, au moment où la carence est résorbée, par les hautes eaux de la décennie précédente, c'est une population de curés « rajeunie » qui se présente avec une fréquence maxima entre 40 et 50 ans : physionomie d'ensemble plus proche de celle du diocèse de Reims, à l'importance près du groupe des vicaires.

Il nous manque l'ultime coupe (1780 ?) qui serait la traduction d'un nouveau vieillissement : faisons contre mauvaise fortune bon cœur et prospectons les indices qui ne nous font pas défaut, ceux qui concernent la provenance, tant géographique que sociale. Provenance géographique ? On confrontera ici les données des pouillés, des ordinations, des titres cléricaux (les seuls qui donnent la provenance précise à l'intérieur du diocèse).

Au début du siècle, l'état du diocèse de 1708 nous propose 55 non natifs pour un effectif de 179 prêtres : soit en gros 30 % de gens de l'extérieur. Cette proportion, à peu de chose près, vaut également pour les curés comme pour les vicaires, pour Aix-ville comme pour Aix-campagne.

D'où viennent les gens du diocèse, d'où viennent les étrangers ? Les titres cléricaux dépouillés sur 10 ans pour la même période, en gros (1694-1703), livrent la ventilation suivante :

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL DANS LE DIOCESE D'AIX AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE:  
 LES PRETRES ETRANGERS AU DIOCESE:

(I) D'APRES LES ORDINATIONS A LA PRETRISE...

a) 1695-1708 (moy.: 2 étrangers/an)      b) 1718-1728 (moy.: 1,3/an)







c) 1738-58  
moy.: 11/an



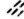
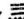

d) 1783-89:  
moy.: 14/an.



(III) D'APRES LES  
STATS DU CLERGE DU  
DIOCESE, en 1708 et  
1730...

 moins de 3-4%  
 4 à 9%  
 9 à 13%  
 plus de 13%

(II) D'APRES LES  
TITRES CLERICAUX...

 moins de 4%  
 4 à 8 %  
 plus de 15%



	Chiffres absolus	% des natifs du diocèse	% du total
<i>Natifs du diocèse</i> .....	220		
— dont Aix-ville .....	140	63 %	50 %
— dont bourgs de + de 2.000 habitants .....	66	27 %	23 %
— dont bourgs de — de 2.000 habitants .....	21	10 %	7 %
<i>Natifs d'autres diocèses</i> .....	58		20 %

Un trait saillant se dégage dans l'ensemble, le poids de la ville cathédrale, moitié du total ; dans le cadre du diocèse, le caractère essentiellement urbain des apports, qui laisse une place finalement infime (7 %) à tout ce qui n'est pas bourg de quelque importance. On retiendra sur la carte l'importance marquée de certains bourgs-pépinières (Cadenet, Pertuis, Cucuron, Saint-Maximin, Brignoles). On réserve, pour le moment, pour la clarté de l'exposé, le problème des apports extérieurs et de leur ventilation géographique, pour se poser la question : comment les choses évoluent-elles au cours du siècle ?

Là où nous avons étudié les titres cléricaux du début du siècle (1695-1703), M. Roy, dont nous utilisons ici les résultats, a traité les dernières décennies de l'Ancien Régime de 1770 à 1787 : le contraste de la statistique comme de la carte qu'il en a tiré mérite d'être relevé :

*1770-1787 — Natifs du diocèse*

— Aix-ville .....	30	soit 20 %
— bourgs de + de 2.000 habitants ..	70	soit 48 %
— bourgs de — de 2.000 habitants ..	46	soit 32 %
TOTAL .....	146	

On le voit, sans même raisonner sur des chiffres absolus, les pourcentages de répartition se sont très profondément modifiés au cours du siècle :

l'apport des Aixois-urbains est tombé des deux tiers au cinquième, les gros bourgs ont progressé (27 à 48 %) et fournissent désormais la moitié des nouveaux clercs, mais c'est la campagne qui s'impose : avec un tiers des effectifs elle a plus que quadruplé son pourcentage. Le processus de ruralisation du recrutement ecclésiastique, que l'on a longtemps cru permanent, ou dont on a fait une nouveauté du XIX<sup>e</sup> siècle, apparaît ici en pleine lumière, dans l'époque qui l'a vu naître.

On doit se tourner ensuite vers ceux qui, au fil du siècle, vont prendre une importance croissante : les prêtres venus de l'extérieur. On en a mesuré l'importance dès le début du siècle (30 % dans le pouillé de 1708, autant à peu près dans celui de 1730). Mais cette place ne peut que s'accroître dans la dernière partie de la période, puisque, on l'a vu, la part des natifs devient égale ou inférieure à la moitié dans le flux des ordinations. Avec un tiers de non-natifs au début du siècle, davantage à la fin, Aix est-il un diocèse déficitaire ou pourvu ? Par référence aux autres exemples que nous connaissons, nous dirons qu'il occupe un statut mixte. La disette y est inférieure, certes, à celle des diocèses « urbains » du Midi : Marseille, où moitié des séculiers viennent d'autres diocèses en 89 ; Avignon, qui ne fournit pas le quart (22 %) de sa consommation ! Mais, par rapport aux diocèses qui se suffisent à eux-mêmes dans la France du Nord (Reims), voire dans une partie du Midi (Fréjus), où la part des non-natifs — 10 à 20 % — ne dépasse pas ce qu'on attend de rapports de bon voisinage avec les diocèses limitrophes, Aix, malgré son arrière-pays rural non négligeable, est déjà entré en crise.

D'où lui viennent les renforts ? Les cartes établies montrent l'importance d'une Haute-Provence qui va de Sisteron à Riez, Sennez ou Glandèves... grandes régions productrices de prêtres. Mais les cartes « cinétiques » établies à partir des ordinations suggèrent une évolution sensible, et qui trahit parfois l'influence de la conjoncture religieuse : au début du siècle Haute-Provence d'une part, Marseille de l'autre, viennent en tête. Puis, au temps de la bataille janséniste, les portes se ferment aux apports douteux de la Haute-Provence, et c'est peut-être ce qui explique le caractère très local du recrutement prudent de Mgr de Brancas. A la fin du siècle il n'est

plus temps de faire les difficiles : c'est de plus loin encore que de Senez, Glandèves ou Riez que descendent les prêtres gavots : d'Embrun... comme de Corse, afflue la nouvelle plèbe ecclésiastique.

Cette géographie à la fois structurée et changeante recouvre à coup sûr des réalités sociales : notamment la migration qui s'opère à l'intérieur même du diocèse d'Aix. Nous disposons de deux sondages menés, l'un à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle par M. Viala, l'autre à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle par M. Roy, d'après les titres cléricaux insinués au bureau d'Aix :

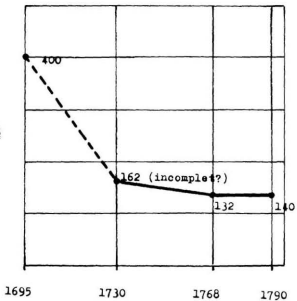
Origine familiale des clercs...	Coupe 1677-1685 d'après Viala	Coupe 1770-1787 d'après Roy
nobles .....	15 %	7,50 %
« bourgeois » .....	24 %	13 %
offices, prof. libérales .....	23 %	13 %
négociants, marchands .....	15 %	38 %
artisans .....	8 %	18 %
paysans (ménagers) .....	0 %	9 %
indéterminés .....	10 %	11 %

En un siècle, une « démocratisation » du recrutement s'est à coup sûr opérée : la part des nobles a reculé, celle des bourgeois « vivant noblement » comme celle des officiers et robins aussi, en un mot les anciens notables. La part de la bourgeoisie de l'échoppe, de la boutique, voire du négoce local s'en trouve renforcée, les fils de paysans (des « ménagers ») font leur entrée dans le clergé.

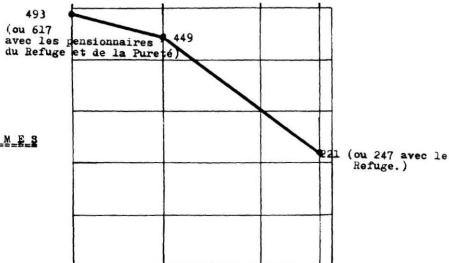
Telle conclusion doit être commentée et nuancée. Elle impose une comparaison avec les autres sites où pareille étude a pu être menée, ainsi dans un tout autre cadre avec le diocèse de Coutances, où Nédelec décompte, à la fin de l'Ancien Régime, 75 % de fils de paysans. Le caractère « bourgeois » ou notable du clergé provençal apparaît par référence à peine

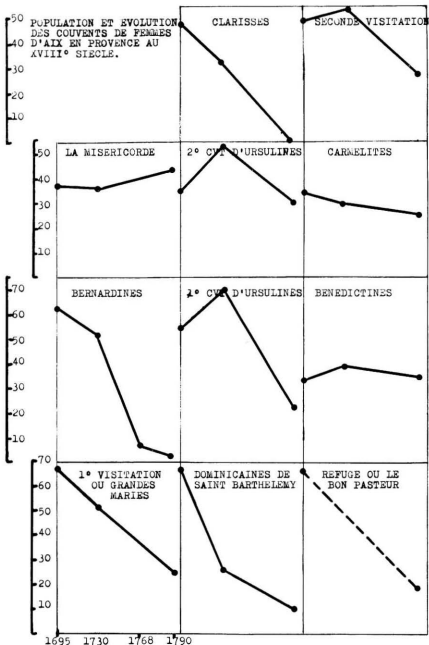
EFFECTIFS DES RELIGIEUX DANS LES COUVENTS D'AIX AU XVIII<sup>e</sup>SIECLE

H O M M E S



F E M M E S







ébréché. Par ailleurs on doit souligner que les pourcentages doivent être ici pris pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire dans le cadre d'un flux de plus en plus réduit en chiffres absolus : la montée du négoce ou des métiers ne représente, si l'on parle en chiffres absolus moyens par an, qu'un accroissement beaucoup plus limité, du simple au double ; entre-temps, simplement, nobles et « bourgeois » ont réduit de moitié leurs apports moyens annuels.

*Confirmation en termes de débâcle : les effectifs des réguliers.*

La population des couvents, essentiellement aixois, nous est apparue, initialement, comme l'un des traits marquants dans la physionomie religieuse du diocèse, par ses effectifs comme par le nombre des maisons. C'est en ce domaine aussi qu'un déclin très marqué se manifeste le plus nettement : point n'est besoin ici de chercher par des voies détournées un décompte qui nous est fourni périodiquement : en 1695 par la capitation, en 1730 par l'état du diocèse, en 1769 par une enquête menée au temps de la commission des réguliers, en 1790 enfin lors de l'inventaire des couvents. Certains de ces décomptes sont incomplets, omettant certaines maisons : mais le mouvement d'ensemble est sans ambiguïté, comme on peut en juger d'après nos courbes.

400 religieux à Aix en 1695, 130 à 140 entre 1768 et 1790 : les couvents d'hommes ont perdu les deux tiers de leurs effectifs. Le déclin les a touchés inégalement suivant les maisons : augustins, mercédaïres, carmes ou chartreux se tiennent encore bien en 1730, alors même que les mendiants de la famille franciscaine (cordeliers et observantins) ont déjà inauguré un déclin fort net. Entre-temps, un mouvement de balance oppose la crise des oratoriens à la prospérité des jésuites. En 1768 la chute est générale et partout très marquée. Tardivement introduits, quasi mort-nés, les piepus ont disparu, les servites aussi. J.-P. Coste fait état de 617 habitantes des couvents en 1695, en y comprenant il est vrai les pensionnaires de la Pureté et du Refuge : une estimation plus sévère, peut-être trop, tablerait sur un peu moins de 500 religieuses (493) : il y en a 449 en 1730, 221 à 246 en 1790, là encore selon que l'on y inclut ou non la maison du Refuge. Que cette population soit réduite de 50 ou de 60 %, il apparaît en tout

cas qu'on a affaire à un déclin sévère, plus mesuré sans doute que chez les hommes parce que plus tardif : certaines maisons ont continué à prospérer jusqu'en 1730 (Ursulines ou Visitation, ordres dynamiques), cependant que d'autres ne connaissaient encore qu'un déclin mesuré, voire une stagnation de leurs effectifs. La chute est ensuite brutale, dans les couvents même les plus peuplés. Certaines maisons sont fermées dès avant la Révolution, ainsi les clarisses en 1788.

Lorsqu'on est à même, en 1790, de dresser la pyramide des âges des religieux dénombrés dans les couvents d'Aix, c'est à une population âgée que l'on a affaire : la poussée modale se situe entre 50 et 60 ans, le décrochement se situe, brutal, au-dessous de 50 ans : c'est dans la génération de ceux qui ont eu 20 ans en 1760 que, sans doute, on s'est massivement détourné des couvents.

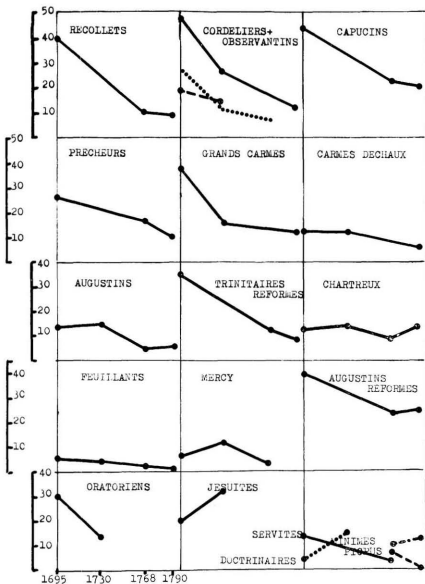
La courbe des vocations ecclésiastiques, celle de la population des couvents : bon ou mauvais test de l'évolution de la ferveur religieuse ? Elles nous aident à coup sûr à rythmer les étapes de l'histoire religieuse d'un diocèse, elles permettent de quantifier l'ampleur d'un tournant, de mesurer la désimprégnation religieuse d'un milieu, singulièrement urbain, qui avait vécu jusqu'alors à l'ombre de ses couvents. Mais ces courbes, limitées à la population des clercs, paraîtront approches marginales : retournons-nous plus directement vers le peuple des fidèles.

### *C) Pratique et vie religieuse d'après les testaments.*

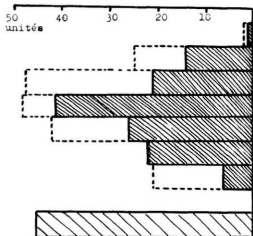
Dans le cadre d'une recherche plus ample sur « Piété baroque et déchristianisation en Provence d'après les clauses des testaments », nous avons été amené à traiter massivement cette source essentielle pour l'histoire des mentalités, en fonction de la richesse du testament « spirituel » qui ouvre l'acte à l'âge classique, fournissant une brassée d'indications sur les dévotions, la pratique, les attitudes religieuses enfin.

Notre recherche s'est appuyée sur deux procédures d'approche : une « couverture » globale de l'espace provençal par le dépouillement intégral des testaments de notables insinués judiciairement au greffe des sénéchaussées (série B des Archives départementales), puis des approfondisse-

POPULATION ET EVOLUTION DES COUVENTS D'HOMMES D'AIX EN PROVENCE  
 AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE



L'AGE DES RELIGIEUX D'AIX  
EN 1790



nés entre...	d'où présomption d'entrée dans les ordres...
1700-10	1720-30
1710-20	30-40
1720-30	40-50
1730-40	50-60
1740-50	60-70
1750-60	70-80
1770-80	80-90

(en tirets: pour référence, même étude dans les couvents de Marseille)  
indéterminés

ments par voie de sondage dans les minutiers notariaux proprement dits, sur des sites donnés. Disons d'entrée que, si Marseille figure parmi ces sondages, nous n'y avons pas fait entrer Aix ; ce n'est que partie remise et deux mémoires de maîtrise d'histoire vont s'y attaquer en 1972-1973. Il reste que nous disposons pour Aix et le pays d'Aix de la pile des testaments de notables — à peu près 400 — qui ont été dépouillés dans le cadre de l'enquête générale menée sur les testaments insinués. Echantillon très sélectif sans doute, mais par certains aspects fort riche, « concentré » pourrait-on dire, et qui, à défaut des dévotions de masse, peut nous introduire aux altitudes de l'élite. Il va de soi que nous éviterons ici de reprendre *in extenso* ce qui est développé dans notre thèse de doctorat, nous contentant de donner un aperçu global sur ce qui nous semble former l'originalité d'Aix et de sa région dans le contexte provençal. Plusieurs thèmes d'ailleurs se détachent d'entrée, sans peine.

#### *Une évolution mesurée.*

Dans la révolution de la sensibilité collective qui affecte très sensiblement nombre d'autres sites, et singulièrement Marseille, pour ne pas aller si loin, Aix et son pays vont apparaître, au niveau de leurs notables, relativement « sages ». Nous en prendrons deux critères, dans la moisson de ceux que les testaments nous proposent : l'évolution des formules notariales, celle des demandes de messes.

Les formules du préambule religieux, cette invocation initiale à la divinité par les mérites de la passion du Christ, l'invocation de la Vierge et des Saints... qu'on pourrait croire simples clauses de style, du domaine de la simple convention notariale, se sont révélées, à l'examen, beaucoup plus sensibles, évoluant d'une profusion initiale au début du siècle, à la sécheresse d'une laconique recommandation à Dieu, voire au silence complet. C'est dans cette optique que nous avons été amené à décompter la part des testaments « laïcisés » (complètement ou presque) et de ceux qui restent fidèles à l'ancienne formule. L'évolution du pays d'Aix, en ce domaine, est intéressante à la fois par elle-même, et par confrontation à certains sites choisis, ainsi qu'on en jugera.

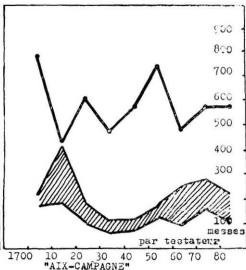
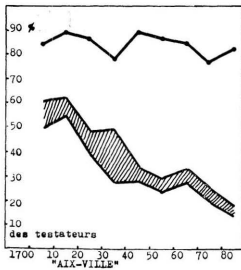
Sénéchaussée	1690 à 1710	1710 à 1730	1730 à 1750	1750 à 1770	1770 à 1790
— Aix-ville .....	6 %	16 %	30 %	44 %	52 %
— Aix-campagne .....	9 %	23 %	43 %	50 %	65 %
pour référence, Marseille ...	14 %	35 %	54 %	80 %	86 %

(Le pourcentage donne la proportion des testaments complètement ou partiellement laïcisés.)

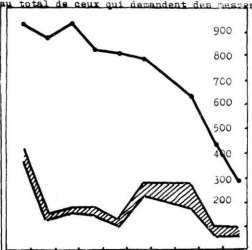
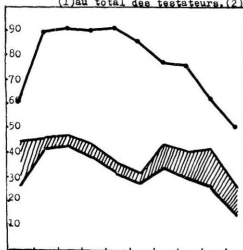
On le voit : par référence à Marseille, où la mutation va plus vite et plus loin, Aix manifeste une évolution réelle et sensible, à coup sûr, mais mesurée, et notons-le, plus encore chez les notables urbains (aristocrates et parlementaires) que dans les bourgs de la sénéchaussée. D'autres références accentueraient la personnalité aixoise : Nice par exemple où la profusion baroque du testament reste inchangée (ou presque) au fil du siècle ; Grasse, qui serait assez proche du schéma aixois, mais par contraste, Draguignan, Brignoles qui, en Provence orientale ou centrale, entrent plus nettement dans le cadre du schéma marseillais.

Les demandes de messes *de mortuis* pour le repos de l'âme des défunts, sont l'un des tests, sans doute, qui nous sont apparus les plus sensibles par leur massivité comme par le caractère impératif de l'aspiration qu'ils reflètent : la courbe aixoise du nombre des testateurs qui demandent des messes frappe chez les notables urbains par son caractère de quasi-unanimité (constamment autour de 80 % des testateurs), qui l'apparente à celle de la haute société niçoise, en contraste flagrant, on en juge, avec la courbe marseillaise, identique au départ — jusqu'à 1730 — marquée ensuite par un très net mouvement d'abandon au fil du siècle qui se retrouve sur plus d'une autre courbe — ainsi Toulon ou Draguignan. On relève également un empressement plus poussé à la ville qu'à la campagne, ou du moins dans les bourgs ruraux. Mais si l'on passe à une autre considération : celle, non pas du « geste » des demandes de messes, mais du nombre moyen de messes demandées par testateur, on s'aperçoit que l'impassibilité aixoise est pour une part de façade : il s'est bien passé quelque chose pour que cette

DEMANDES DE MESSES "DE MORTUIS" DANS LES TESTAMENTS DU PAYS D'AIX AU XVIII<sup>e</sup>



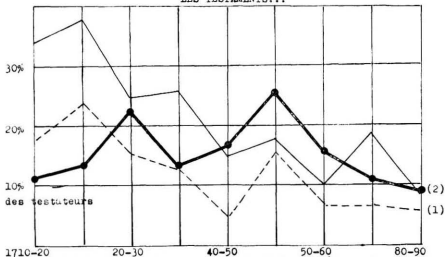
Courbe supérieure: pourcentage des testateurs demandant des messes  
 Courbes inférieures: moyenne des messes demandées (par rapport  
 (1) au total des testateurs, (2) au total de ceux qui demandent des messes



POUR CONFRONTATION...  
 MARSEILLE

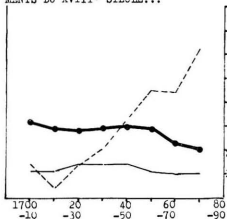
ET TOULON.

QUELQUES ATTITUDES COLLECTIVES DANS LE PAYS D'AIX, APPRECIEES D'APRES  
LES TESTAMENTS...

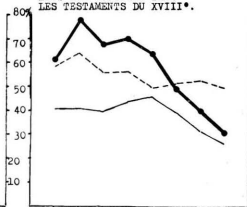


POURCENTAGE DES CAS DE RECOURS AUX PENITENTS (APPARTENANCE, accompagnement, legs...) chez les Notables aixois, avec référence à Marseille (1), et à la Provence Orientale (2).

LE REPUS DU PASTE ET L'ASPIRATION A LA SIMPLICITE DANS LES TESTAMENTS DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE...



LE GESTE CHARITABLE : LEGS AUX HOPITAUX DANS LES TESTAMENTS DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE...





moyenne, initialement comprise entre 5 et 600 messes par testateur, s'abaisse dès les années 20, pour n'être que de 300 au milieu du siècle, de 100 à 200 à la fin : mouvement qui, plus qu'un détachement, est apte à traduire une nouvelle lecture et de nouvelles attitudes, où l'effet ressenti de la crise janséniste peut être discerné.

Aix ne partage donc, dans son élite, que partiellement les formes d'abandon susceptibles d'être suivies ailleurs : mais si l'abandon y est mesuré, c'est peut-être parce que les formes d'engagement dans ce que l'on peut appeler un certain « baroque » provençal l'ont toujours été aussi.

#### *Une ville du « quant-à-soi ».*

Pour preuve, nous ne sélectionnerons, là encore, que deux tests qui sont fournis par les testaments : l'engouement pour les pompes funèbres baroques, la multiplicité des dévotions aux « luminaires », autre trait bien connu de la sensibilité méridionale.

Que représentent les pompes baroques ? Pour le notable c'est la demande du beau cortège, flambeaux, torches, armoiries, un chapitre, trois couvents, deux gazettes de pénitents, les recteurs des confréries et les enfants ou les pauvres de l'hôpital de la Charité. Chacun a l'ostentation qu'il peut se permettre : l'artisan, plus modeste, réglera le poids des cierges de son convoi. Contre cet expressionnisme du baroque méridional une réaction s'est constamment fait sentir : refusant « toute pompe et vanité mondaine » pour demander « la plus extrême simplicité ».

La courbe provençale, dressée d'après les testaments insinués, permet de mesurer les limites de ce refus : 12 % à peu près des testateurs avec un déclin à la fin du siècle (peut-être parce que les pompes baroques reculent d'elles-mêmes), et au contraire une sensible poussée dans les années 30 de la grande bataille janséniste en Provence. Par rapport à cette référence on notera que Marseille se conforme, mais sans zèle excessif, au mouvement général : au contraire, Aix — et c'est avant tout de l'aristocratie urbaine qu'il s'agit — répudie très tôt et très vivement chez le tiers

à peu près de ses testateurs, toute forme de vanité mondaine... Elle s'oppose ainsi non seulement à Marseille mais aux sites baroques de la Provence orientale où l'austérité se porte peu (Grasse : 6 % ; Draguignan : 4 %).

Refus de la montre ? Refus aussi de la profusion. De ces confréries « lumineuses » dont les pouillés nous ont permis de dresser un inventaire, à coup sûr partiel, mais néanmoins suggestif, nous avons, par le biais des legs testamentaires, suivi la faveur, ou si l'on veut la cote. Tel dénombrement est propre à corriger l'impression de profusion que le simple inventaire peut laisser : le diocèse d'Aix — et c'est ici sa partie rurale qui se trouve mise en valeur — appartient à une Provence sage, qui n'est point celle des multiples chapelles et retables de la partie orientale du pays : on en juge, là encore, par quelques chiffres comparatifs :

Sénéchaussées	Nombre de localités où les testateurs pensent aux confréries	% par rapport au total des localités de la sénéschaussée	Nombre moyen de confréries citées par localité
Aix .....	45	33 %	2,8
Pour comparaison...			
Draguignan .....	19	57 %	3,7
Grasse .....	20	66 %	3,3
Castellane .....	11	78 %	5

Certes, on trouve, en Provence occidentale (Arles, Apt), sites plus dépouillés encore que le pays aixois, où la référence ne va jamais bien au-delà de l'autel du *Corpus Domini* ou du Rosaire ; mais le pays aixois assume ainsi une place de transition dans la géographie contrastée, d'est en ouest, des dévotions provençales.

*Un site cependant bien provençal.*

Il n'en reste pas moins que le pays d'Aix et la ville elle-même livrent dans l'étude de ce que nous avons appelé les « intercesseurs humains »,

vers lesquels se tournent les testateurs pour solliciter leur aide spirituelle, un certain nombre de données qui les replacent dans le cadre général de ce que l'on peut appeler, fût-ce par commodité, le tempérament baroque provençal. N'en retenons, là encore, par souci de simplicité, que deux critères : la place des couvents, le rôle des pénitents.

Ces couvents aixois, la méthode d'inventaire précédemment utilisée nous les a présentés successivement dans l'épanouissement initial de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, puis dans leur déclin brutal. Les testaments permettent de passer de l'autre côté de la barrière, pour voir ce qu'ils représentent dans la pensée des testateurs, c'est-à-dire de ceux qui ont recours à eux, soit pour leur demander des messes, soit pour y élire sépulture, du moins jusqu'à l'édit royal de 1776 qui prohibe la sépulture dans les églises.

*La vogue des couvents aixois au XVIII<sup>e</sup> siècle.*

	Avant 1730		1730-1760		1760-1790	
	I	II	I	II	I	II
(I : Sépultures) (II : Messes)						
à la paroisse . . . . .	29 %	7	26	14	—	22
à un couvent . . . . .	67	53	60	56	—	38
à discrétion . . . . .	6	40	18	30	—	38

\* (Est devenu sans objet dans les années 70.)

L'importance initiale des couvents aixois éclate : plus de la moitié des messes demandées, des deux tiers des élections de sépultures des notables ; il n'y a qu'à Nice, dans tout le Midi méditerranéen, que ces taux soient dépassés. La paroisse a finalement un rôle second à cette époque, dans le réseau des dévotions collectives de l'élite. Mais on mesure aussi l'ampleur d'une évolution : d'étape en étape le recul des couvents est flagrant, alors que la paroisse progresse, et plus encore l'indifférence au tombeau, ou à qui dira les messes.

Autre test attendu : les confréries de pénitents, dont l'inventaire, qu'on espère exhaustif, a été apporté dans le tableau initial. Il s'agit ici, par le biais des testaments, de passer de l'inventaire à la mesure de la faveur ou de la fréquentation, d'après le nombre des mentions de legs ou d'appartenance. D'après les cartes, comme d'après les courbes qui ont été établies, Aix et sa région ont une position assez originale : au début du siècle l'audience des pénitents y est bien moindre que dans la Provence orientale : 15 à 20 % de mentions dans la sénéchaussée d'Aix, un peu plus dans la ville elle-même... c'est loin des 35, voire 40 % et plus que l'on rencontre dans les sénéchaussées de Grasse ou de Draguignan. Telle impression, si elle se maintenait, confirmerait sans doute les observations faites plus haut sur le caractère « sage » d'un pays aixois assez marginal par rapport au réseau des dévotions baroques de la Provence orientale. L'évolution enregistrée nuance le tableau : alors qu'en Provence orientale (comme aussi à Marseille), la tendance continue du siècle voit la réduction constante de l'intervention des pénitents, le pays et singulièrement la ville d'Aix les voient progresser jusqu'au milieu du siècle à peu près, et même jusqu'à 1760 : et ce sont des notables, voire des aristocrates que l'on rencontre encore dans ces confréries, moins « usées » peut-être que celles de la Provence orientale, échappant en tout cas — exception qui confirme la règle — au schéma de démocratisation progressive qui a été mis en lumière par M. Agulhon, et que nous avons généralement vérifié. La fin du siècle, toutefois, soit les trente dernières années de l'Ancien Régime, voient, il est vrai, un recul très sensible qui ramène le pays d'Aix au lot commun...

### *La crise des Charités.*

On a pu mesurer, par la méthode d'inventaire direct mené d'après les pouillés, l'importance des Charités dans le système des institutions religieuses, et plus encore mesurer l'importance de la phase 1680-1720 dans leur multiplication. La pratique testamentaire, où les gestes charitables sont de rigueur chez les testateurs notables, permet de suivre au fil du siècle la continuité ou le fléchissement d'un mouvement.

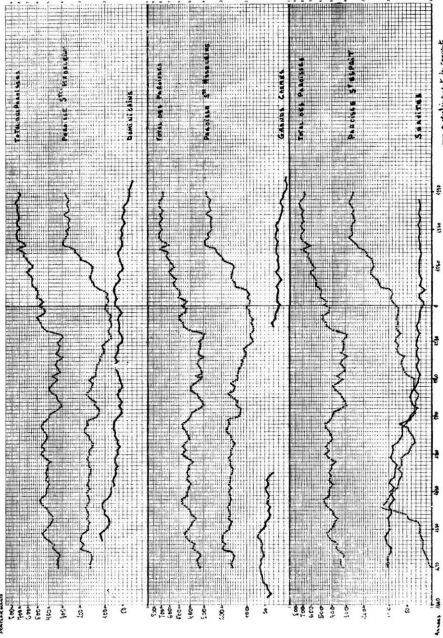
On a ainsi décompté les legs aixois aux hôpitaux durant le siècle, comme on l'a fait pour les principales villes de Provence. La courbe traduit, de façon attendue, une hausse jusqu'aux années 1720, où près de 80 % des testateurs se plient à la règle ; elle se tient à un haut niveau jusqu'à 1740 à peu près et amorce alors une chute très marquée jusqu'à la fin du siècle où à peine plus de 30 % des testateurs satisfont aux gestes d'antan. Tel profil de courbe n'est pas isolé : il se retrouve dans la majorité des sites étudiés. Il semble bien traduire une remise en cause profonde du système des œuvres de miséricorde élaboré au temps du « grand Renfermement ».

D'autres approches, menées sur des sources autres que les testaments en témoignent : ainsi les recherches de N. Sabatier sur l'hôpital Saint-Jacques d'Aix. La courbe séculaire des revenus de l'hôpital traduit la part de plus en plus faible des legs des particuliers dans les recettes annuelles : sans reculer vraiment en chiffres absolus, elles ne constituent plus qu'une proportion réduite (moins du tiers là où elles en représentaient largement plus de la moitié). D'autres tests exploités par l'auteur cité (ainsi la quête de Noël au profit de l'hôpital Saint-Jacques) traduisent une réduction extrêmement brutale et marquée à partir de 1750 : là où elle avait produit, depuis le début du siècle, 2.000 livres bon an mal an, elle n'en produit guère plus de 1.000 dans les trente dernières années de l'Ancien Régime.

On pourrait, de l'apport diversifié des testaments, tirer nombre d'autres éléments, notamment sur le recrutement ecclésiastique d'après l'environnement familial des testateurs, qui révèle le pays d'Aix comme région déjà de moindre production de vocations que les zones qui l'entourent : Provence orientale ou Haute-Provence. Mais ce sont des données que nous avons déjà abordées par voie d'inventaire direct, et qui sont assez amplement développées dans notre ouvrage pour que nous en surchargions cette mise au point.

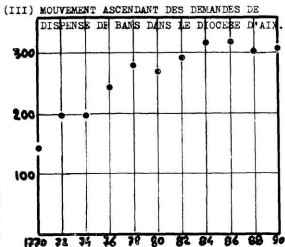
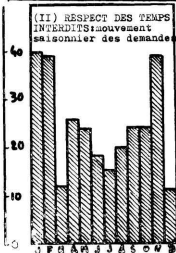
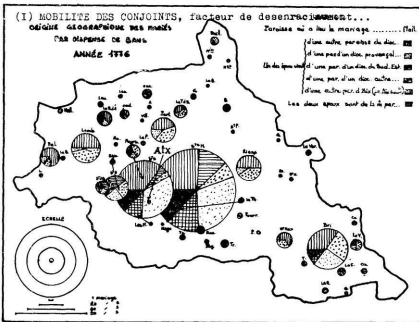
Il est temps de passer aux autres recherches, fronts pionniers en voie de défrichement ou en voie d'ouverture, comme à une tentative de bilan sur ces approches des gestes de la pratique.

Monatliche  
Anzahlstunden



Monatliche  
Anzahlstunden

UN FRONT PIONNIER DE LA RECHERCHE SUR LES COMPORTEMENTS RELIGIEUX  
 ET LES ATTITUDES DEVANT LA VIE: LES DEMANDES DE DISPENSE DE BANS  
 DANS LES REGISTRES DE L'OFFICIALITE, D'APRES LES RECHERCHES DE J. H. PETIT.



#### D) *Ouvertures de recherches et bilan provisoire.*

Les résultats que nous proposons, tant à propos de la courbe des vocations que de la mise en œuvre des testaments ne sont que des moyens parmi d'autres pour tenter de pénétrer un domaine malaisé à connaître.

D'autres pistes peuvent être envisagées : dans le cours de l'année 1971-1972 un étudiant de maîtrise, M. Chamoux, sur une idée de M. Bernos, a dépouillé sous notre direction les registres des sépultures qui existent pour la plupart des couvents aixois. Les résultats qu'il apporte encouragent à pratiquer telle méthode : on en tirera une courbe — ou plutôt — plusieurs courbes, suivant les couvents, qui permettent de dater et de mesurer les étapes d'un déclin. Plus encore, on en tire une sociologie différenciée et évolutive de l'élection de sépulture : test important, pour un geste où la tradition familiale du tombeau de famille est l'une des manifestations essentielles de la vitalité d'une société d'ordres vivante... par delà la mort.

Là où telle étude apportera de précieuses confirmations à la problématique des attitudes devant la mort, déjà défrichée par l'enquête sur les testaments, un autre front s'ouvre, quasi inexploré : celui des attitudes devant la vie, et singulièrement des problèmes du couple, perçus à travers certaines sources qui peuvent, peut-être, tenir ici la place que les testaments occupent, s'agissant des attitudes devant la mort. On songe aux fonds des officialités, des insinuations ecclésiastiques, aux dispenses de bans pour mariages : toutes sources que l'école normande (M. Gouesse), à l'initiative de P. Chaunu, a entrepris de prospecter. C'est une étude de ce type qu'avait entreprise sous notre direction M. J.-H. Petit, tragiquement disparu en 1971.

Laissons ouvertes ces perspectives, contraignons-nous, avant de passer au difficile problème de la spiritualité, à résumer en quelques traits ce qui nous semble ressortir de ces diverses approches de la pratique, et résumons-les en trois thèmes : une chronologie, une géographie, une sociologie.

Une chronologie ? Le XVIII<sup>e</sup> siècle aixois est en deux pans. Une première phase voit culminer la reconquête catholique en cours depuis le milieu du siècle précédent. L'époque 1680-1730 est pour nous essentielle : régularité



de la pratique, multiplication des institutions, qu'elles soient culturelles ou charitables, abondance des vocations, profusion des gestes de dévotions dans le cadre d'une sensibilité collective non modifiée. 1680-1730 : c'est l'âge de la plus grande régularité dans les gestes de la pratique. Puis un tournant brutal s'effectue : déclin va affecter presque l'intégralité des réalités ou des attitudes analysées : déclin s'achevant parfois en débâcle. De quand peut-on le dater ? Il n'y a pas, on s'en doute, de point d'origine unique : certaines conquêtes se sont poursuivies jusqu'à 1750, dans d'autres cas, c'est vers 1730, déjà, que la charnière se place dans le contexte de la crise janséniste.

Au-delà de cette chronologie une géographie se dessine : elle situe le diocèse d'Aix dans le cadre plus vaste de la Provence, elle permet aussi d'y distinguer des micro-climats ou des tempéraments locaux. Aix et son diocèse n'entrent pas dans le cadre du tempérament collectif de la Provence orientale dont les travaux d'Agulhon ont analysé la « sociabilité » et, à coup sûr, beaucoup plus que la sociabilité : nous avons ici une zone de pratique plus sèche sans doute, et moins démonstrative, qui se refuse, dans son élite urbaine surtout, aux manifestations du baroquisme. Mais le pays d'Aix, on s'en doute aussi, n'est point Marseille, et à la mobilité de la grande ville il oppose une évolution beaucoup plus mesurée et plus sage... À l'intérieur de l'aire ainsi circonscrite des unités de comportement collectif se dévoilent, parfois très nettement : la partie est, autour de Brignoles, avec des formes qui annoncent la Provence orientale dans ses institutions comme dans ses mœurs ; le pays d'Aigues, entre Luberon et Durance, marqué semble-t-il par la coexistence catholiques-réformés, les communautés du pourtour aixois, curieusement délaissées et démunies aux portes mêmes de la ville ; les approches arlésiennes enfin, au pied des Alpilles, zone au contraire de dévotions enracinées... Il va de soi qu'au-delà de cette géographie ponctuelle, des contrastes majeurs et attendus se dessinent, ainsi ce rapport ville-campagne, moins simple qu'on ne s'y attendait. Ville suréquipée sans doute initialement, mais qui, progressivement, devient foyer de détachement précoce.

De cette géographie, on est naturellement conduit à une sociologie : elle ne sera ici qu'amorcée, destinée à être approfondie, s'il est possible,

dans le développement qui suit sur les attitudes collectives et la spiritualité. D'ores et déjà, quelques constats majeurs : fidélité à la fois et isolement relatif du monde des paysans ; intensité des formes de la pratique dans l'élite de la ville comme des bourgs, et en même temps détachement déjà parfois avancé, et en tout cas sensibilité aux troubles et affrontements du siècle. Tout ceci nous engage à tenter d'aller plus loin.

### III. — DES GESTES DE LA PRATIQUE AU FOR INTÉRIEUR.

Après le décompte des gestes, pénétrer les consciences ? L'entreprise est malaisée, beaucoup diront impossible. On peut toutefois tenter de rassembler les indices qui nous en restent.

#### a) *Croyances des classes populaires.*

Partons du bas : de ces croyances populaires qui posent moins de problèmes méthodologiques peut-être, dans leur traitement, que celles de l'élite, ne serait-ce que parce qu'elles sont beaucoup plus difficiles à atteindre. Il devient à la mode de mettre l'accent sur le caractère « magique » d'une croyance populaire, au cœur même de l'âge classique, restée en dehors des normes de l'enseignement assagi de l'Eglise post-tridentine. Sans vouloir y sacrifier plus qu'il ne faut, reconnaissons que la chronique aixoise du siècle des Lumières nous offre plus d'un exemple de pulsion individuelle ou collective, qui prouve que la révolution dans les attitudes collectives, dont R. Mandrou a fait le thème de *Magistrats et Sorciers*, n'est point faite partout, il s'en faut. L'un des affrontements majeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle religieux en Provence n'est-il point cette affaire, née à Toulon, mais jugée à Aix, qu'elle met en révolution : le procès de La Cadière contre son confesseur, le jésuite Girard ? Une affaire qu'il faut relire dans Michelet, qui en fit l'un des grands chapitres de son œuvre *La Sorcière*, et où jansénisme, envoûtement, sexualité mêlés témoignent d'un mental collectif si déroutant, déjà, pour les rationalistes du clan philosophique, qu'ils hésitèrent à se reconnaître entre la sainte d'Ollioules stigmatisée, séduite, engrossée, hystérique sans doute, et son confesseur surborneur et

envoûteur, le père Girard... Telle aventure que nous ne faisons que frôler, comme marginale, fut intensément vécue par les Aixois de 1731, du petit peuple de la rue aux présidentes dans leurs boudoirs.

Est-elle bien isolée ? On lit la chronique aixoise... Et l'on découvre les aventures de Catherine Tempier, dite Argentine, cette pauvre fille démunie sous tous les rapports, née en 1676, et qui ne sera délivrée par la mort qu'en 1709 des attaques incessantes d'un démon obstiné, qui se montre à elle sous les aspects et dans les attitudes les plus lubriques malgré les macérations qu'elle s'impose pour le faire fuir. Vie édifiante et dont un clerc laisse le récit pour la postérité.

Autre aventure, plus grinçante à coup sûr, celle de cette femme, « la Drouillade », qui recevra son châtiment vers 1707 et dont on fera aussi un poème ; qui après une vie de débauche s'est introduite à Aix sous le sac et la bure de la pénitente, mystifiant si bien son monde qu'on la retrouve à la tête d'une Maison... mais c'est celle du Refuge, destinée à l'amendement des filles de mauvaise vie où elle donne, en comtesse Bathory à la française, si libre cours à ses instincts de sadisme et de « corrections », allant jusqu'à la mort que l'affaire s'ébruite, est étouffée un temps par des magistrats que l'on soupçonne protecteurs... et clients ; pour ne connaître que tardivement une fin morale.

Refermons la trappe et quittons ce qui ne reste, peut-être, que des *curiosa* : les attitudes populaires, dans leur normalité, c'est en premier lieu en termes d'ignorance qu'on nous en parlera, ignorance on l'a vu, maintes fois attestée, singulièrement autour d'Aix et dont la statistique des moyens d'éducation confirme la réalité. Contre cette ignorance la pastorale de l'âge classique connaît un remède : le catéchisme. Il n'est point sans intérêt de constater que c'est en 1726 que Mgr de Brancas rédige ce catéchisme du diocèse d'Aix, dont la version résumée est transmise en provençal à l'usage des habitants des campagnes. On touche là, à coup sûr, l'un des blocages majeurs de cette pastorale populaire ; celui de la langue... et qu'on se rappelle tel vicaire, mal noté pour sa provenance nordique qui l'empêche de se faire entendre. A défaut de prêtres, on nous explique que ce sont de pieux laïcs — des hommes — qui vont dans les campagnes et notamment

dans ce vaste terroir d'Aix et des communes avoisinantes pour y faire la lecture et l'explication du catéchisme, soit aux bergers dans les champs, soit à de petits groupes dans une grange : une pastorale élémentaire qui apprend à faire le signe de croix, comme elle invite à ne pas cracher dans les églises. Au demeurant, si l'on confronte le texte même, et surtout la structure de ce catéchisme de Mgr de Brancas, à ce qu'un récent travail<sup>9</sup> nous présente comme le catéchisme qui va devenir classique du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (le plan ternaire, dans sa pédagogie formelle) on ne peut que conclure à la parfaite orthodoxie du message ainsi porté.

De ces vérités, qu'ont retenu les catégories populaires ? Leurs confidences nous manquent. Nous avons tenté de solliciter l'indirecte confession que nous livre l'inventaire en images des retables des âmes du Purgatoire dans l'ensemble de la Provence. Nous ne retiendrons de ce travail que ce qui peut intéresser la région aixoise au siècle des Lumières.

À travers ce « discours sur la mort » qui exprime ici en images une des interrogations majeures qu'une société se pose à elle-même, nous avons été frappé du fait que le XVIII<sup>e</sup> siècle, au niveau des retables des âmes du Purgatoire, n'est point époque de relâchement ni de désaffection vis-à-vis d'une dévotion qui semble au contraire progresser. Les premiers retables de la région furent aixois, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ; ils ont très vite essaimé dans les localités autour de la ville avant la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ; le XVIII<sup>e</sup> siècle voit s'achever la diffusion de ces sites de dévotion. On y sent la présence d'un sentiment vif de la « mort physique » dans certains retables d'un macabre « rococo » très caractéristique : ainsi à Rognes ou à Lambesc, comme plus modestement à Vaugines. Mais si l'inquiétude de la mort physique transparaît sur le retable, celle de l'au-delà sur l'image du purgatoire qui en forme le tableau central ; les images du réconfort et du soutien sont là : c'est la Vierge, beaucoup plus fréquemment que le Christ qui est invoquée par les fidèles : cette Vierge est le plus souvent la Madone portant le Christ enfant, et plus précisément encore celle des dévotions familières, Rosaire surtout, mais aussi Scapulaire. Il y a d'autres

---

9. E. GERMAIN, *Langages de la foi à travers l'histoire*.

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : UNE ENQUETE SUR TRACES...

DIFFUSION DE LA DEVOTION AUX

AMES DU PURGATOIRE, D'APRES  
LES TABLEAUX ET RETABLES  
SUBSISTANT ACTUELLEMENT...



intercesseurs : saints de tradition ou d'enracinement local, mais plus souvent encore les médiateurs obligés du Rosaire, saint Dominique et sainte Catherine de Sienne.

Mais, au fil du siècle, si la dévotion se diffuse, son contenu se sclérose ou s'appauvrit : progressivement le panthéon, très fourni au siècle précédent, des saints intercesseurs se dépeuple, à la fin du siècle même, l'image de la Vierge consolatrice s'efface en plus d'un point au profit d'un ciel « néo-classique », où la Trinité, et parfois même un simple symbole (croix lumineuse) tiennent sa place.

On mesure l'intérêt de suivre ainsi pas à pas, par ces confidences involontaires, l'évolution du contenu des dévotions vécues, comme de ces représentations collectives. On dira que les dés sont pipés et que c'est autant la pastorale activiste des curés que la demande des fidèles qui est ainsi mise en images : sans doute, mais le dernier élément est de poids, et on peut en juger à l'échec relatif de certaines dévotions encouragées et non encore reçues : le fait nous a été très sensible dans cette Basse-Provence à propos du Sacré-Cœur, cependant si instamment proposé par Belsunce, et qui ne s'impose vraiment qu'au XIX<sup>e</sup> siècle dans les églises.

Inertie ou mobilité des dévotions populaires dans ce diocèse au Siècle des Lumières ? Si prudente que doit être la réponse, il y a eu à coup sûr des modifications : les unes mutilantes (la lutte contre les chapelles de terroir pour la concentration à la paroisse), les autres créatrices (propagation du Rosaire). Quant à trancher en termes d'appauvrissement ou de progrès nous ne le ferons qu'avec la plus extrême prudence...

#### b) *Attitudes de l'élite.*

Il semble qu'on peut aborder avec plus d'assurance les attitudes d'une élite où les confessions se font moins rares et plus explicites. Mais il y a, là encore, tout un faisceau de méthodes d'investigation qui se cherchent. Nous nous restreindrons volontairement à deux thèmes : quelques approches de la déchristianisation des élites.

Entre quiétisme et jansénisme, la spiritualité chrétienne semble avoir connu ici une vitalité que, pour autant qu'on puisse cartographier ce qui

ne l'est guère, beaucoup d'autres sites ne connaissent pas au XVIII<sup>e</sup> siècle : peut-être la vivacité des affrontements y est-elle pour beaucoup, mais nous ne sommes pas sûr que ce soit la seule raison. Cette spiritualité garde ses points d'ancrage : couvents (il est à Aix plus d'un équivalent de la Visitation d'Apt), solitudes, et singulièrement cet ermitage de Notre-Dame des Anges, au terroir de Mimet, sur la chaîne de l'Etoile, à mi-chemin entre Aix et Marseille ; cercles aussi que l'on découvre, ou que l'on devine non seulement à Aix, mais à Brignoles, voire à Pertuis ou Lambesc.

De l'un à l'autre, plusieurs types d'attitudes se révèlent, que leur individualité même conduit à présenter en termes de typologie. Parmi les dévots du pays d'Aix, au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous rencontrerons d'abord l'effusion : c'est celle que l'on retrouve chez les féneloniens provençaux du premier quart du siècle, dans les lettres d'un directeur de conscience tel que le père Milley aux religieuses qu'il conseille, aussi surtout, dans ce très curieux document que nous a laissé le curé Arnaud, qui fut desservant du Tholonet au début du siècle et qui s'est raconté en une sorte de livre de raison en termes de confessions augustiniennes : il n'y manque même pas la jeunesse ingrate qui se cherche, mais si les débuts sont à l'ombre de saint Augustin, la fin est fénelonienne, voire guyonienne, qui conduit aux extases du pur amour. Et l'on croit revoir, aujourd'hui encore, dans l'église du Tholonet, au tableau des âmes du Purgatoire, ce Christ adolescent qui apparaissait, souriant et bouclé, au curé Arnaud.

Après les formes de l'effusion, voici les formes du don, ou de l'héroïsme chrétien : c'est l'exemple des sœurs de Ribbe qui, en 1720, quittent leur résidence de Rognes pour venir à Aix soigner les pestiférés, jusqu'à en mourir ; comme c'est le cas, plus humblement encore, de ces messieurs qui s'en vont courir la campagne au terroir pour apprendre le catéchisme aux bergers.

Le jansénisme nous proposera plusieurs visages simultanément ou successivement : un jansénisme de la retraite qui est bien celui des ermites de Notre-Dame des Anges, au terroir de Mimet : on a gardé le souvenir de quelques-uns de ces solitaires, ainsi ce Gassendi de Campagne, issu, comme beaucoup, de la robe aixoise, l'un des membres parmi d'autres de

cette ascétique communauté vers laquelle se portent la curiosité comme les discrets pèlerinages de l'élite tant marseillaise qu'aixoise. Après les solitaires, les opiniâtres : les combattants du jansénisme polémique, tel ce curé aixois Audibert, qui résiste aux prélats ultramontains, tels aussi les martyrs de l'épisode des billets de confession, dans les années 1750 : et la chronique a gardé, sans trop savoir comment juger la manière dont fut tranché ce drame cornélien, le souvenir du saint évêque d'Agde, J.-F. de Cadenet de Charleval, qui préféra envoyer sa vieille mère en enfer faute de sacrements, par le refus qu'elle lui opposait d'accepter la Bulle du fond du cœur. Ces opiniâtres n'en moururent pas tous ; et nous avons retrouvé à la veille même de la Révolution le testament d'un bourgeois d'Aix, tout éberlué, avec le recul du temps, des « scandales qui se firent sur son nom lors de sa grande maladie en 1752 »...

Dans la galerie de portraits des dévots aixois laissons une place au mendiant : Benoît Labre, qui erra entre Aix et sa campagne. Présence un peu incongrue, mais il est difficile de regrouper en un tout cohérent galerie de portraits aussi disparate. S'il faut le tenter, d'un mot, disons que le milieu aixois apparaît malgré tout assez structuré, façonné dans le cadre d'une sensibilité d'élite très différente à coup sûr de celle de Marseille : et sans doute la présence du Parlement et du monde de la Robe y est-elle pour quelque chose.

Parler maintenant de la déchristianisation des élites ? On se trouve confronté à un tableau aussi impressionniste, et difficile à dresser, faute d'études achevées. Débarrassons-nous d'entrée de la déchristianisation canaille, celle des roués ! Non qu'elle n'ait pas sa place dans une ville d'aristocratie, et les descriptions sadiennes — le marquis : un voisin informé et rancunier — ne sont point sans évoquer parfois un écho dans la chronique scandaleuse aixoise. Nous l'avons vu au début du siècle dans l'affaire de la Drouillade. Lui fait écho, à la fin de la période, cette affaire de la Torse où une bande de jeunes nobles, retour de nuit du Tholonet, s'amuse à faire, pour rire, le procès d'un paysan rencontré en chemin, puis le pendent, toujours pour rire. La *cauda* est digne d'un opéra romantique : c'est l'image de la « Dame Noire » et voilée qui, tous les soirs, vient s'abîmer en pleurs au pied de l'autel de l'église des Prêcheurs, en souvenir



de la nuit tragique à laquelle elle avait participé. Au-delà de l'anecdote se dessinent les contours du groupe de ceux que l'on appelle « les cadets d'Aix », cette sorte de jeunesse dorée aristocratique que Mgr de Brancas connaît bien et qu'il admoneste. Mais il y a l'autre déchristianisation, celle des Lumières ; et celle-ci nous est beaucoup moins bien connue : c'est presque en termes de programme de recherches que l'on doit se résigner à en traiter. On a sur le mouvement intellectuel et culturel à Aix, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les apports de l'historiographie classique : on sait la culture, les bibliothèques et collections, comme on connaît les têtes de ce mouvement des idées. Il reste, sur ces données de base, à ouvrir des chantiers : en termes de typologie (l'analyse des attitudes et comportements dans la caste parlementaire), en termes d'inventaire mental : que ne livrerait pas l'exploitation suivant les méthodes actuellement mises au point en d'autres sites, des bibliothèques de l'élite et des bibliophiles aixois ? Déjà, toutefois, quelques pistes se dessinent : la problématique ouverte par les travaux de M. Agulhon sur le relais de l'ancien monde des confréries par les cadres nouveaux de la franc-maçonnerie comme support de sociabilité d'élite trouve à Aix un terrain d'élection.

Nous avons nous-même tenté de prêcher d'exemple sur un point précis en essayant de reconstituer, à partir de son monumental cénotaphe maçonnique, comme à partir des documents écrits que l'on possède sur sa carrière, le cheminement d'un bourgeois aixois, Joseph Sec (1715-1792). Ce fils de paysan, lui-même menuisier, devenu marchand de bois, spéculateur foncier et l'un des grands notables de sa ville, permet de suivre dans un cas précis par quelles étapes, sinon par quelles voies, le pénitent bourras qu'il fut est devenu sans doute maçon, à coup sûr homme des Lumières, exposant de façon figurée dans l'iconographie de son monument la vue du monde qui est devenue la sienne : un syncrétisme qui, par une suite de symboles, conduit l'humanité de la chute adamique à l'ascension du prophète Elie dans un soleil flamboyant. Le monument de Joseph Sec est une curiosité bien isolée : mais, à travers d'autres types de confidences, il n'est pas impossible d'espérer reconstituer d'autres cheminements dans ce monde aixois au siècle des Lumières,

L'UNIVERSELLE RECRIMINATION CONTRE LA DIME  
 DANS LES CANTONS DE  
 DOLEANCES

1 point:  
 Communauté  
 manifestant son  
 hostilité à la  
 dime

Partie du diocèse  
 hors de la Sénéchaussée. // // //  
 Partie de la Sénéchaussée  
 hors du Diocèse . . . . .  
 Pas de Canton . . . . .

● hostilité aux  
 Chapitres  
 ✕ aux Ordres  
 religieux  
 ✕ à l'ordre  
 de Malte



*En termes de bilan : la vie religieuse à l'aube de la Révolution Française.*

On ne se propose pas ici de faire l'histoire religieuse de la région aixoise sous la Révolution française : ce serait l'objet d'une autre étude, qui mérite d'être développée pour elle-même. Il nous semble néanmoins essentiel de faire entrer en ligne de compte les éléments qui peuvent permettre entre 1789 et 1800 d'apprécier les attitudes à l'égard du problème religieux, comme de tester les comportements du clergé lui-même : on a compris que nous entendons par là les doléances relatives au culte ou à l'Eglise, et les réactions face au Serment constitutionnel.

Les Cahiers de doléances de la sénéchaussée d'Aix, conservés en nombre important (près de 120) ont été récemment traités dans le cadre d'un mémoire de maîtrise : cette étude thématique a mis en valeur la fréquence, comme la répartition géographique, des questions abordées. En matière religieuse, deux constatations s'imposent : une revendication majeure, massive, majoritaire dans toute la sénéchaussée sans même qu'on puisse différencier des zones de plus ou moins grande hostilité : elle est d'ordre économique, c'est l'attaque contre la dîme, forme, il est vrai, la plus omniprésente du prélèvement. Par contraste, et c'est le second constat, on est presque étonné de la relative modestie de l'attaque contre les corps privilégiés du premier ordre : neuf communautés. Une dizaine se plaignent du parasitisme des couvents, quatre s'attaquent précisément à l'Ordre de Malte : elles sont d'ailleurs elles-mêmes précisément implantées, sur la rive droite de la Durance, ou sur la frange ouest du diocèse, au contact du pays d'Arles, où l'Ordre de Malte est puissamment établi. Les chapitres ne suscitent les critiques que de sept communautés : c'est peu, mais finalement cette modestie générale de la critique confrontée à l'universelle dénonciation de la dîme ne fait sans doute que refléter l'implantation foncière limitée du clergé dans cette partie de la Provence. Le discours des cahiers sur la religion ne comporte pas, il s'en faut, que des thèmes critiques : on y relève comme une dominante un appui très généralement porté aux revendications des curés et congruistes : le front commun du bas clergé et des communautés qui vont entrer dans la Révolution apparaît fermement établi.

Mais quel va être le comportement de ce clergé lui-même, face à la marche de la Révolution ? Le serment constitutionnel va nous livrer, avant que nous le quittions, un dernier instantané du clergé du pays d'Aix avant les bouleversements majeurs.

*Attitudes devant le Serment constitutionnel.*

District	Constitutionnels	Réfractaires	Serment rétracté
Aix-ville . . . . .	49 %	51 %	
Aix-campagne . . . . .	59 %	9 %	33 %

Les proportions du serment et du refus ont été à peu près les mêmes chez les curés et les vicaires : aussi n'a-t-on pas détaillé les résultats. On notera l'importance des rétractations dans le terroir, alors qu'en ville les options prises ont été tenues

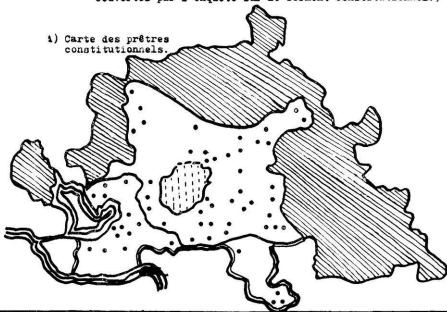
Que peut-on tirer d'un tel résultat ? Le pays d'Aix doit être envisagé dans un cadre géographique sensiblement plus large, celui du Midi méditerranéen et alpin. Le pays d'Aix, comme les Bouches-du-Rhône dans leur ensemble, penche vers l'attitude d'acceptation qui a été massivement adoptée, du Var à l'Isère par tous les départements de l'arc alpin. Mais il présente aussi des traits de transition avec les départements du refus, sur la rive droite du Rhône : cette aire réfractaire dont l'épicentre se situerait entre Gard, Ardèche et Lozère. Dans ces sites de transition les villes penchent pour le refus : le cas est encore plus net à Marseille qu'à Aix. La campagne, avec ses curés congruistes, donne une majorité au serment. Telle physionomie ne dément pas les traits de l'analyse qui a été présentée initialement du clergé du diocèse d'Aix.

Sans vouloir paraître « tricher » avec la ligne prudente que nous nous sommes fixée — ne point s'engager trop avant dans l'histoire fort riche des aspects religieux de la Révolution à Aix et dans son diocèse —, il nous semble utile, pour la connaissance même de ce groupe du clergé aixois à la fin de l'Ancien Régime, de suivre les attitudes qu'il a adoptées par la

LE SERMENT CONSTITUTIONNEL DANS LE DISTRICT D'AIX EN PROVENCE

(en grisé: les parties du diocèse d'Ancien Régime non couvertes par l'enquête sur le serment constitutionnel.)

1) Carte des prêtres constitutionnels.



B) Prêtres réfractaires  
...  
et rétractations du  
serment....



suite : test de comportement collectif devant l'épreuve, dont certaines études récentes, ainsi celle de Godel sur le clergé du département de l'Isère, ont montré l'extrême intérêt dans un cadre local.

Après le premier clivage du Serment constitutionnel, comment évolue le clergé aixois ? Si l'on s'en tient aux limites du diocèse d'Ancien Régime, c'est-à-dire aux effectifs de quelque 200 séculiers urbains et autant à la campagne, on constate qu'au lendemain du serment, la desserte des paroisses rurales est tant bien que mal assurée, sans réduction majeure d'effectifs, que le milieu urbain permet de décompter, en août 1792, 122 prestations du serment dit à la Liberté et à l'Égalité, moins compromettant que le précédent : là-dessus il y a un peu plus de 80 séculiers pour 40 religieux. La population cléricale urbaine a donc partiellement « fondu », même s'il reste en ville des prêtres qui se sont refusés à se second serment. Que sont devenus les autres ? Une émigration précocement importante, devenant massive dans la crise de l'été 1792, les a portés pour la plupart vers l'Italie, et singulièrement les États pontificaux : le récent ouvrage de R. Picheloup<sup>10</sup> fait état de 101 prêtres séculiers en provenance du diocèse d'Aix, soit un des chiffres les plus élevés du royaume surtout si l'on tient compte de l'exigüité relative du diocèse. Mais l'auteur, en mettant en valeur le rôle d'accueil de certains Aixois influents dans le milieu romain (M. de Castellane d'Adhémar), aide à comprendre l'importance de cette nébuleuse fournie des émigrés aixois à Rome ou ailleurs. Si l'on tient compte des autres sites d'accueil de l'émigration, c'est à coup sûr plus du quart des ecclésiastiques du diocèse (surtout parmi les prêtres urbains) qui ont quitté le royaume.

Les autres, ceux-mêmes que nous avons vus prêter le serment de l'été 1792, vont connaître plusieurs autres épreuves : celles du fédéralisme dans lequel le clergé constitutionnel aixois, à l'instar de l'évêque C.-B. Roux, eut l'imprudence de se compromettre, puis celle de la déchristianisation de

---

10. *Les ecclésiastiques français émigrés ou déportés dans l'État pontifical* (Toulouse 1972).

LE DIOCESE D'AIX SOUS L'ANCIEN REGIME : CARTE DES PRETRES ABDICATAIRES  
DE L'AN II DANS LES LIMITES DE  
L'ANCIEN DIOCESE D'AIX.



l'An II : et singulièrement des abdications de prêtrise. On peut dresser à l'été de l'An II un nouveau bilan, tant pour la ville que pour la campagne, dans les limites de l'ancien diocèse.

*Aix-ville : bilan des abdications de prêtrise.*

	Etat approximatif au 15 août 1792 : prestations de serment	Abdicataires de l'an II
— évêques, vicaires métropole .....	9	9 (tous abdi- cataires)
— curés .....	4	4 (1 exécuté)
— vicaires et succursalistes .....	17	16
— aumôniers, professeurs de collège ....	15	9
— ex-chanoines et bénéficiers .....	18	6
— prêtres (dénombrement sans doute in- complet) .....	19	15
— ex-religieux .....	40	6
<b>TOTAL</b> .....	<b>122</b>	<b>65</b>

65 abdications, dont près de 60 séculiers : le bilan semble assez lourd par référence aux effectifs de 1789, même si cette population cléricale a été entre-temps partiellement renouvelée et brassée. Le clergé constitutionnel, celui des desservants de la paroisse, en a été réduit à rien (29 abdications sur 30 prêtres). Si l'élimination physique reste limitée (exécution de l'évêque Roux comme du curé de Saint-Sauveur, Bonetty, auteur d'une adresse contre « le vertueux Marat »), l'anéantissement du groupe reste sensible.



Le terroir présente, comme on peut en juger par la carte, un tableau sensiblement plus contrasté : on dénombre 44 abdications touchant 28 communes, soit un peu moins du tiers des localités et du quart des effectifs des desservants : pour être sévère, la ponction reste limitée, et ne touche qu'une partie même d'un clergé constitutionnel moins fragile (moins facile à atteindre aussi) que le clergé urbain. Mais ce bilan, global, uniformise sans nuances des attitudes locales très contrastées où les nouveaux découpages administratifs ont pesé de façon, semble-t-il, décisive : il n'y a aucune abdications dans la partie voisine de l'ancien diocèse d'Aix, et les communes appartenant aux Bouches-du-Rhône ne sont touchées qu'au nombre de 7, par une dizaine d'abdications dans de gros bourgs (Lambesc) ou des villages proches d'Aix. Au contraire, la rive droite de la Durance fournit le gros bataillon des abdicataires : plus des trois quarts, soit 34. Dans le district d'Apt, comme ailleurs en Vaucluse, dans la région de Reillanne, comme dans les districts bas-alpins de Forcalquier et Sisteron, la déprêtrisation des prêtres constitutionnels a été presque universellement imposée. Il serait sans doute trop facile de dénier à partir de là toute valeur de révélateur au test des abdications de prêtrise, conçu comme simple conformisme administratif. Cette rive droite de la Durance, où la déchristianisation de l'An II impose ses abdications plus qu'ailleurs, fournissait déjà (l'affrontement confessionnel aidant) une partie importante des « mauvais pays » du diocèse sous l'Ancien Régime, comme elle se révélera au XIX<sup>e</sup> siècle parmi les zones les plus déchristianisées.

A suivre l'aventure des prêtres, on retrouverait celle des fidèles : mais nous n'avons déjà que trop débordé des limites strictes que nous avons fixées à cette incursion dans l'épisode révolutionnaire. Retenons simplement, et dira-t-on peut-être, rustiquement, le bilan global qui permet de situer dans leur physionomie d'ensemble ces comportements de ce groupe de prêtres : moitié de prêtres constitutionnels, un peu moins à la ville, un peu plus au terroir ; un quart d'émigrés, un quart d'abdicataires (dans les deux cas, recrutés plus à la ville qu'à la campagne, plus conformiste et plus fidèle à la fois).

Il est temps sans doute, de tirer d'un mot quelques conclusions, pour dire ce qui nous semble être le bilan de cette étude : on nous pardonnera

peut-être de la justifier en termes un peu personnels, par référence aux recherches que nous avons pu mener précédemment. Mais la subjectivité du propos n'est qu'apparente.

Lorsque nous avons travaillé sur l'apport des testaments à la connaissance des mentalités collectives, un certain nombre de conclusions massives se sont imposées à nous sur l'histoire « sérielle » du XVIII<sup>e</sup> siècle religieux. Le scrupule auquel aucun chercheur ne saurait échapper — si significatifs que puissent paraître les résultats obtenus — tient à l'homogénéité de la source qui le porte : d'autres procédures d'approche donneraient-elles le même son de cloche ?

C'est cette confrontation - vérification que nous avons tentée dans le cadre délimité du diocèse d'Aix : disons d'un mot qu'elle se révèle probante et qu'entre ce que disent les testaments et ce qu'apportent les méthodes d'inventaire direct, que ce soit sur les confréries, les pénitents, la courbe des vocations, l'inégalité sociale de la pratique, et plus largement la marche du siècle et les prémisses de ce qu'on doit bien appeler la déchristianisation, la convergence est plus que satisfaisante.

Mais plus encore, au-delà de la matérialité du constat, nous avons modestement, dans un cadre lui-même modeste, tenté de présenter pour un diocèse ce que peut apporter l'investissement massif d'un sujet par toutes les méthodes de la sociologie religieuse historique actuellement en voie d'élaboration. D'où la longueur peut-être excessive du propos : on voudra peut-être l'excuser en considération de la tentative qu'il représente de faire sortir l'histoire religieuse classique des voies frayées, pour l'ouvrir aussi largement et complètement que possible sur les voies nouvelles de l'histoire des mentalités. Si la tentative paraît convaincante, cette « analyse spectrale » d'un diocèse au XVIII<sup>e</sup> siècle n'aura pas manqué son but.

Michel VOVELLE.

## BIBLIOGRAPHIE

## I. — SOURCES MANUSCRITES PRINCIPALES

*Archives départementales des Bouches-du-Rhône* (dépôt de Marseille) :

- C 4311 : Mémoire sur les curés de Provence (1779).  
 I G 235 : Pouillés des revenus nets des bénéfices, chapitres et communautés du diocèse d'Aix (1728-1733).  
 I G 676 : Pouillé du diocèse d'Aix (1788).  
 L 822 : Serment constitutionnel (district d'Aix).

*Archives départementales des Bouches-du-Rhône* (dépôt d'Aix)

- I G 1219 : Etat du diocèse d'Aix, 1708.  
 I G 1224-1225 : Titres cléricaux (1694-1708, 1718-1729).  
 I G 1299-1313 : Registres des insinuations ecclésiastiques.  
 I G 1365 : Mandements des archevêques d'Aix (XVIII<sup>e</sup> s.).

*Musée Arbaud (Aix-en-Provence)* :

- Mss. 334 : Mémoire à consulter et consultations pour les curés de Provence sur l'insuffisance de leur portion congrue (1780).

*Bibliothèque Méjanes (Aix-en-Provence)* :

- Mss. 696 : Pouillé de 1724 du diocèse d'Aix.  
 Mss. 1048 : Etat du diocèse d'Aix par paroisses et par doyennés (vers 1730).

## II. — SOURCES IMPRIMEES (Bibliographie sélective)

- J. ALLEMAND, *La haute société au XVIII<sup>e</sup> siècle* (D.E.S. dactylographié).  
 P. ARDOIN, *Le jansénisme en Basse-Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle : la Bulle Unigenitus dans les diocèses d'Aix, Arles, Marseille, Fréjus, Toulon, 1713-1778*, 2 vol., thèse de lettres, Marseille, 1936.  
 E. ARNAUD, *Histoire des protestants en Provence...*, 2 vol. (Paris, 1884).  
 F. BELLUE, *Les archevêques d'Aix de 1626 à 1708* (D.E.S. dactylographié, Aix, 1966).  
 V.-L. BOURRILLY, *Les protestants de Provence aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (Aix, 1956).  
 J. BRÉMOND, *Le courant mystique au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'abandon dans les lettres du P. Milley* (Paris, 1943).  
 J. BRÉMOND, *L'ascension mystique d'un curé provençal*, 2 vol. (Saint-Wandrille, 1951).  
 J. CARRIÈRE, *La population d'Aix-en-Provence à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle*, D.E.S. ronéot. (Aix, 1958).  
 Abbé CONSTANTIN, *Les paroisses du diocèse d'Aix...*  
 J.-P. COSTE, *La ville d'Aix en 1695, Structure urbaine et Société*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle, dactylographiée, (Aix, 1970).  
 O. DAUPHIN, *Mentalités collectives d'après les testaments à Pertuis, XVIII<sup>e</sup> siècle*, (mémoire de maîtrise, dactylographié, Aix, 1969).

- S. DUCAY, *Les Pénitents d'Aix au XVIII<sup>e</sup> siècle* (Thèse de droit d'Aix, ronéotypée).  
*Encyclopédie des Bouches-du-Rhône*, tomes III, IV XIV.
- H. LAVACQUERY, *Le cardinal de Boisgelin* (Paris, 1920).
- H. LÉZAUD, *Structures sociales et attitudes collectives au XVIII<sup>e</sup> siècle à la Tour-d'Aigues*, (D.E.S. dactylographié, Aix, 1967).
- Abbé MARBOT, *Catalogue historique de l'Eglise d'Aix...*
- P. MASSE, *Etude thématique des cahiers de doléances de la sénéchaussée d'Aix*, (mémoire de maîtrise, Aix, 1970).
- P. MASSON, *La Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 3 vol. (Aix, 1936).
- F. MÉCHIN, *Annales du Collège royal de Bourbon d'Aix*, 4 vol.
- P. MOULIN, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux dans les Bouches-du-Rhône*, 4 vol.
- RANCE, *Les anciens couvents d'Aix*.
- H. ROURE, *Le clergé du Sud-Est de la France au XVII<sup>e</sup> siècle*, dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, 1951.
- ROUX-ALPHÉРАН, *Les rues d'Aix*, 2 vol.
- J. ROY, *Curés et cures rurales de l'archidiocèse d'Aix, 1750-1789*, Mémoire de maître.
- N. SABATIER, *L'hôpital Saint-Jacques d'Aix-en-Provence, 1619-1789* (thèse droit, 4 vol. ronéotypés).
- C. SETY, *Le recrutement des ordres religieux...*, dans *Actes du Congrès des Sociétés Savantes Aix*, 1958.
- A. VIALA, *Suggestions nouvelles pour une histoire sociale du Clergé aux temps modernes*, dans les *Etudes d'histoires du droit canonique dédiées à G. Le Bras* (Paris, 1965).
- G. et M. VOVELLE, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence d'après les autels des âmes du purgatoire* (Cahier des *Annales*, E.S.C., 1970).
- M. VOVELLE, *Piété baroque et déchristianisation : attitudes provençales devant la mort au siècle des Lumières d'après les clauses des testaments* (Paris, Plon, 1973). Prêtres abdicataires et déchristianisation en Provence sous la Révolution Française, dans les *Actes du Congrès des Sociétés Savantes Lyon*, 1964 ; (Paris 1965) :  
 Essai de cartographie de la déchristianisation révolutionnaire, dans les *Annales du Midi*, 1965.  
 Etat présent des études de structure agraire en Provence au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans *Provence Historique*, 1969 (pour la carte de la propriété ecclésiastique reprise dans *Atlas Historique de Provence...* et *Documents de l'Histoire de la Provence*).  
 De l'inventaire des biens à l'inventaire mental : l'Aixoïse Joseph Sec et son tombeau maçonnique, (à paraître en 1973 dans les *Annales Historiques de la Révolution Française*).